

**Étude des besoins des chercheurs de l'Université de Montréal en matière de
transfert des connaissances issues de la recherche**

Rapport présenté au

Regroupement Valorisation de l'innovation et du capital intellectuel
Bureau Recherche – Développement – Valorisation
Université de Montréal

Sous la direction de :

Christian Dagenais
Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales
et Université de Montréal

Michel Janosz
Université de Montréal

Novembre 2008

Table des matières

Listes des graphiques et tableaux	iv
Remerciements	v
Équipe d'évaluation.....	vi
Membres du groupe de travail sur les connaissances du regroupement VINCI	vi
Résumé exécutif	vii
I. Introduction.....	1
II - Mise en contexte théorique	4
1. Rôle des chercheurs dans les activités de transfert de connaissances	4
1.1 Adapter les résultats de recherche au contexte des utilisateurs.....	5
1.2 Tenir compte des besoins des utilisateurs	6
1.3 Collaboration entre chercheurs et milieux utilisateurs de la recherche.....	6
1.4 Caractéristiques individuelles des chercheurs	7
2. Ressources nécessaires au TC	7
3. Rôle des organismes qui financent la recherche et les activités de TC.....	8
III - Méthodologie	10
1. Déterminer l'étendue de l'étude.....	10
2. Documenter les attitudes et les pratiques actuelles des chercheurs en matière de VC (objectifs 1 et 2).....	11
2.1 Passation d'un questionnaire en ligne auprès des chercheurs	11
3. Décrire la situation désirée.....	12
3.1 Entretiens auprès des chercheurs.....	13
3.2 Centres de liaison et de transfert et Organismes de liaison et de transfert en innovation sociale (CLT-OLTIS).....	13
3.3 Organismes qui financent la recherche	14
4. Identifier les solutions requises pour combler les besoins	14
4.1 Caractéristiques de l'échantillon	14
4.2 Analyse des données quantitatives.....	15
4.2.1 Analyses descriptives	15
4.2.2 Analyses factorielles et création de variables unifiées.....	16
4.2.3 Analyses de variance univariées	17
4.3 Analyse des données qualitatives.....	18
IV – Résultats	19
1. Documenter les attitudes des chercheurs à l'égard du transfert de connaissances (Objectif 1). 19	
1.1 Attitude des chercheurs et de la communauté universitaire à l'égard du transfert de connaissances	19
1.1.1 Attitude de nos répondants.....	19
1.1.2 Attitude de la communauté universitaire à l'égard du transfert de connaissances.....	19
1.1.3 Un mouvement vers une plus grande ouverture.....	20
1.2 Facteurs qui influencent l'attitude des chercheurs à l'égard du transfert de connaissances 21	
1.2.1 Domaine de recherche	21
1.2.2 Motivations personnelles des chercheurs	22
1.2.3 Limites de leur implication	23
2. Tracer un portrait des pratiques des chercheurs à l'égard du transfert de connaissances (objectif 2).....	25
2.1 Avantages et bénéfices associés aux activités de transfert de connaissances	25

2.1.1 Avantages et bénéfices du transfert de connaissances pour l'avancement de la recherche	25
2.1.2 Avantages et bénéfices du transfert de connaissances pour la carrière du chercheur ...	26
2.1.3 Avantages et bénéfices du transfert de connaissances pour les étudiants	26
2.1.4 Avantages et bénéfices pour l'obtention de financement.....	27
2.2 Catégories d'activités de transfert de connaissances réalisées par nos répondants en fonction de la fréquence et de la forme	27
2.2.1 Fréquence des activités de transfert de connaissances réalisées par les répondants	27
2.2.2 Forme des activités de transfert de connaissances	31
2.3 Pratiques de nos répondants à l'égard du TC	32
2.3.1 Proportion du temps consacré au transfert de connaissances.....	32
2.3.2 Diversité des domaines de recherche, des définitions et des activités de TC	33
3. Facteurs qui facilitent et qui entravent les activités de transfert de connaissances (Objectif 3)	34
3.1 Résultats du questionnaire en ligne	35
3.2 Conditions organisationnelles	36
3.3 Ressources financières	38
3.4 Collaboration entre les chercheurs et les milieux de pratique.....	39
3.4.1 Habiletés des utilisateurs à communiquer leurs préoccupations et critiques	39
3.4.2 Disposition à la collaboration.....	40
3.4.3 Présence d'un leader.....	40
3.4.4 Connaissance des milieux de pratique par les chercheurs.....	41
3.4.5 Connaissance du milieu de la recherche par les utilisateurs	41
3.4.6 Durée de la collaboration	41
3.4.7 Obstacles liés aux milieux utilisateurs	42
3.5 Outils et expertise.....	43
4. Analyses complémentaires.....	45
5. Principaux besoins des chercheurs en matière de soutien à leurs activités de transfert de connaissances (Objectif 4)	48
5.1 Reconnaître la valeur du transfert de connaissances	49
5.1.1 Valoriser le transfert de connaissances	49
5.1.2 Inclure le transfert de connaissances dans les activités reconnues pour les promotions	49
5.2 Financement dédié aux activités de transfert de connaissances	50
5.3 Offrir des ressources matérielles, techniques et logistiques aux chercheurs.....	50
5.4 Offrir le soutien d'experts	51
5.5 Rendre accessibles les résultats de la recherche.....	52
5.5.1 Pratiques de diffusion des résultats de recherche.....	52
5.5.2 Contacts entre les chercheurs et les utilisateurs	52
6. Synthèses des visites des CLT-OLTIS.....	53
6.1 Rôle des CLT-OLTIS.....	53
6.2 Défis du transfert.....	55
6.3 Rôle et attentes des CLT-OLTIS envers les chercheurs	55
7. Synthèse des informations concernant les organismes qui financent la recherche	56
7.1 Toute recherche n'est pas transférable	57
7.2 « Argent public » implique « accès public ».....	58
7.3 Ce qui devrait changer.....	58
V - Discussion	61

1. Un vif intérêt de nos répondants pour le TC et une production appréciable.....	61
2. Des avantages et bénéfices considérables	62
3. Adéquation entre les activités de transfert de connaissances et la production scientifique	63
4. Des limites à l'implication des chercheurs dans les activités de TC.....	63
5. Le transfert de connaissances, un concept à clarifier	64
6. Le financement du transfert de connaissances	65
7. Les besoins à combler	66
VI – Pistes de réflexion et d'action	68
A- Préciser ce qu'on entend par TC	68
B- Reconnaître la valeur académique du TC	68
C- Offrir le soutien nécessaire aux chercheurs.....	69
VII – Liste des références.....	70
Appendice 1 : Portrait des répondants au questionnaire en ligne	77
Appendice 2 : Liste des activités de TC des répondants	81

Listes des graphiques et tableaux

Graphique 1 : Degré d'importance accordé à chacune des activités de valorisation	23
Graphique 2 : Activités de valorisation qui font partie de la tâche des chercheurs à l'université.	24
Graphique 3 : Types d'activités réalisées au cours des 12 derniers mois par les chercheurs.....	28
Graphique 4 : Formes des activités de valorisation des connaissances réalisées par les chercheurs au cours des 12 derniers mois.....	31
Graphique 5 : Entraves aux activités de valorisation des connaissances.....	35
Graphique 6 : Éléments qui facilitent les activités de valorisation des connaissances.....	36
Graphique 7 : Degré d'accord des répondants sur le fait de posséder les outils et l'expertise nécessaires à la réalisation d'activités de transfert de connaissances.....	43
Tableau 1 : Nombre d'heures par semaine consacrées au transfert de connaissances.....	32

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier les membres du groupe de travail qui ont suivi l'évolution de notre travail d'évaluation à chacune de ses étapes. Par leurs commentaires judicieux, ces personnes ont fait en sorte que nos résultats répondent aux attentes des différentes parties prenantes de cette évaluation.

Nous tenons également à souligner la très précieuse collaboration des chercheurs qui ont participé à nos collectes de données. En participant au questionnaire en ligne ainsi qu'aux entretiens face-à-face, ces personnes nous ont permis de mener à terme cette étude.

Et, bien sûr, nous tenons à remercier les personnes des centres de liaison et de transfert, des organismes de liaison et de transfert en innovation sociale ainsi que des organismes qui financent la recherche qui ont accepté de participer à cette étude en nous exprimant leur point de vue et leurs attentes face au transfert des connaissances en sciences humaines et sociales.

Équipe d'évaluation

(En ordre alphabétique)

Josée Boisvert, professionnelle de recherche^a
Mélodie Briand-Lamarche, assistante de recherche^a
Alexandre Chabot, assistant de recherche^a
Christian Dagenais, chercheur principal, directeur de l'évaluation^a et professeur^b
Luc Dargis-Damphousse, assistant de recherche^a
Julie Dutil, directrice de projets-évaluation^a
Michel Janosz, professeur^b
Marie Malo, assistante de recherche^a
Tieu Thuy Nguyen, conseillère en gestion des connaissances^a
Stéphanie Rinfret, assistante de recherche^a
Maryse Shaffer, stagiaire^a

Membres du groupe de travail sur les connaissances du regroupement VINCI

Marie-Hélène Chastenay^c
Christian Dagenais^{a, b}
Francine Desmarais^d
Jean Elsliger^e
Michel Janosz^b
Mireille Mathieu^a
Luc Morisset^f
Gilles Noël^c
Jean Perrault^a
Céline Saint-Pierre^g

^a Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociale (CLIPP)

^b Université de Montréal (UdeM)

^c Bureau Recherche – Développement – Valorisation (BRDV)

^d Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation (CRIR)

^e École des Hautes études commerciales (HEC)

^f Univalor

^g Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO)

Résumé exécutif

1. Introduction

Le projet Valorisation de l'innovation et du capital intellectuel (VINCI) a vu le jour au printemps 2005 grâce à une subvention conjointe des Instituts de recherche en santé du Canada, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et du Conseil de recherches en sciences humaines. Réunissant 16 unités de recherche et établissements affiliés à l'Université de Montréal (UdeM), le Regroupement VINCI vise à augmenter et améliorer le transfert des connaissances dans les domaines technologiques, de la santé et des sciences humaines. L'un des buts du Regroupement VINCI est d'offrir à ses établissements membres et partenaires la possibilité de développer leur savoir-faire dans le soutien aux chercheurs en matière de transfert et de valorisation de la recherche, particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales. Cependant, les informations liées aux besoins particuliers des chercheurs en matière de soutien pour la réalisation d'activités de transfert de connaissances issues de la recherche sont presque inexistantes. La présente étude des besoins des chercheurs de l'UdeM vise à combler cette lacune.

2. Objectifs et méthodologie

L'étude poursuit quatre objectifs :

1. Documenter les attitudes des chercheurs à l'égard du transfert de connaissances (TC).
2. Dresser un portrait des pratiques des chercheurs en matière de TC dans les secteurs des sciences humaines et sociales.
3. Identifier les facteurs qui facilitent et ceux qui entravent les activités des chercheurs en matière de TC.
4. Identifier les principaux besoins des chercheurs en matière de soutien à leurs activités de TC.

Les données proviennent de trois sous-groupes de participants : 1) trente-cinq unités administratives (départements, facultés, etc.) de l'Université de Montréal dans lesquelles la recherche, ou une partie de la recherche, porte sur des problématiques en sciences humaines et sociales ; 2) cinq centres de liaison et de transfert (CLT) ou organismes de transfert et de liaison en innovation sociale (OLTIS) ; 3) des personnes-clés au sein de cinq des principaux organismes qui financent la recherche et les sites Internet de trois autres.

Une méthodologie mixte (Creswell & Plano Clark, 2006; Patton, 1990), alliant des méthodes quantitatives et qualitatives, a été préconisée. Pour dresser un premier portrait de situation concernant les attitudes et les pratiques des chercheurs en matière de transfert des connaissances

(objectifs 1 et 2), un questionnaire Internet a été développé à partir de la littérature consultée sur le sujet. Deux cent quatre chercheurs y ont répondu. Afin d'identifier les facteurs facilitant et entravant les activités de TC des chercheurs (objectif 3), trois sources d'information ont été utilisées : 1) la littérature scientifique ; 2) les points de vue d'un sous-échantillon de chercheurs (n = 29), ayant répondu au questionnaire Internet, recueilli lors d'entretiens face-à-face et 3) le point de vue d'informateurs-clés d'organismes qui financent la recherche ainsi que d'organismes de liaison et de transfert (CLT-OLTIS). Pour identifier les principaux besoins des chercheurs en matière de soutien à leurs activités de valorisation de la recherche (objectif 4), une analyse transversale de l'ensemble des données collectées a été effectuée.

3. Résultats

Documenter les attitudes des chercheurs à l'égard du transfert de connaissances (Objectif 1)

Dans un premier temps, nous avons documenté l'attitude de nos répondants ainsi que la perception qu'ils ont de l'attitude de leurs collègues et de la culture universitaire en général à l'égard du TC. Nous avons également documenté différents facteurs liés à la profession de chercheur susceptibles de favoriser une attitude d'ouverture envers ce type d'activité. Il ressort de l'analyse de ces données qu'une majorité importante de nos répondants manifeste une attitude positive envers le TC, mais estime que la culture universitaire, malgré certains progrès récents, y est encore peu ouverte et n'en encourage pas la réalisation. Le domaine de recherche et les motivations personnelles qui les incitent à faire du TC apparaissent alors comme des facteurs influençant fortement l'attitude positive qu'ils manifestent.

Tracer un portrait des pratiques des chercheurs à l'égard du transfert de connaissances (Objectif 2)

Dans un second temps, afin de tracer un portrait général des pratiques des chercheurs en matière de TC, nous avons entre autres documenté les avantages et les bénéfices qu'ils en retirent ainsi que la fréquence et les formes d'activités de TC qu'ils réalisent. Nous avons ainsi constaté que la réalisation d'activités de TC, à cause des contacts avec les milieux utilisateurs, contribuent à l'avancement de la recherche. De plus, il est apparu que les activités les plus fréquemment réalisées sont celles qui exigent le moins d'expertise et de temps de la part des chercheurs. Enfin, nos résultats montrent que les pratiques en TC sont très différentes d'un domaine de recherche à l'autre et que la définition même du TC varie considérablement d'une personne à l'autre.

Les facteurs qui facilitent et entravent les activités de transfert de connaissances (Objectif 3)

Nous avons ensuite demandé à nos répondants de s'exprimer sur différents facteurs susceptibles d'entraver ou de faciliter leurs activités de TC. Selon leurs perceptions, la culture universitaire principalement axée sur la production scientifique ainsi que l'insuffisance des ressources sont des entraves importantes à la réalisation de ce type d'activités. De plus, plusieurs aspects entourant la

qualité de la collaboration entre les chercheurs et les utilisateurs sont des facteurs cruciaux pour la réussite d'une activité de TC. Par ailleurs, la plupart des répondants considèrent ne pas posséder suffisamment d'expertise ni d'outils pour réaliser ces activités. Enfin, soulignons qu'une partie importante des répondants aux entretiens face-à-face ne connaissent pas les CLT-OLTIS.

Analyses complémentaires

Afin d'approfondir notre compréhension de certains enjeux entourant le TC nous avons comparé certaines dimensions des objectifs 1, 2 et 3, ainsi que des données descriptives recueillies à l'aide du questionnaire. Le croisement des données montre que plus les répondants se considèrent outillés pour effectuer des activités de TC, et plus ils estiment disposer de l'expertise nécessaire pour le faire, plus ils réalisent d'activités de transfert. Par ailleurs, plus les répondants possèdent d'années d'expérience, plus ils se considèrent outillés et moins ils perçoivent d'entraves à leurs activités de transfert. En moyenne, plus les chercheurs de notre échantillon consacrent une grande proportion de leur temps à la recherche appliquée et plus ils auront obtenu de financement de recherche au cours des 12 derniers mois, plus ils auront une attitude positive envers le TC. Finalement, en moyenne, plus les répondants auront réalisé de productions de recherche scientifique au cours de la dernière année, plus ils auront réalisé d'activités de TC.

Les principaux besoins des chercheurs en matière de soutien à leurs activités de transfert de connaissances (Objectif 4)

Pour la dernière étape de la collecte de données nous avons explicitement demandé aux répondants d'évoquer leurs besoins en matière de soutien au TC ainsi que leur point de vue sur ce qui devrait changer pour améliorer la situation. Selon eux, il appert que le changement passe d'abord par la reconnaissance du TC par l'institution universitaire et l'ajout des activités de TC dans l'évaluation des dossiers de promotion. Les ressources financières, techniques et logistiques ainsi que l'expertise pour adapter la diffusion de leurs résultats aux utilisateurs constituent également des besoins importants.

4. Synthèse des visites des CLT-OLTIS

Nous avons visité cinq centres de liaison et de transfert ou organismes de liaison et de transfert en innovation sociale (CLT-OLTIS) afin de mieux connaître leur mission respective et d'obtenir leur point de vue sur les enjeux entourant le TC. En somme, le rôle des CLT-OLTIS vise d'abord à mettre en lien et à favoriser la collaboration entre les chercheurs et les utilisateurs. Ils soutiennent aussi les chercheurs dans les diverses étapes de la recherche et de la diffusion des résultats et aident les utilisateurs à s'approprier et à appliquer les connaissances transférées. Par ailleurs, les répondants des CLT-OLTIS ont souligné deux obstacles majeurs au TC. Tout d'abord, le plus important obstacle est le fait que ce type d'activité ne soit pas reconnu par les universités. En second lieu, il s'agit du difficile arrimage entre les cultures des milieux de la recherche et de la

pratique. En effet, les aptitudes à la collaboration, à l'écoute et à l'ouverture sont des qualités importantes pour réaliser des activités de transfert de connaissances.

5. Synthèse des informations concernant les organismes qui financent la recherche

Tel que prévu dans notre plan de travail, nous avons rencontré des personnes-clés de cinq organismes qui financent la recherche (OF) au Québec et au Canada. Nous avons également consulté les sites Internet de ces organismes et de trois. Cette collecte d'information visait principalement à documenter le point de vue des OF concernant le rôle des chercheurs dans les activités de TC et leur perception des moyens qu'il faudrait mettre en place pour augmenter l'efficacité de ces activités. Ainsi, pour les OF, les recherches financées par des fonds publics doivent être diffusées, mais les efforts en ce sens doivent être plus grands quand il s'agit de résultats de recherches ciblées sur des problématiques prédéterminées pour s'assurer de leur utilisation potentielle. Toutefois, des incitatifs concrets doivent être mis en place pour favoriser la réalisation de ce type d'activités par les chercheurs concernés. En ce sens, les OF considèrent que les universités ont un rôle central à jouer et devraient reconnaître le TC comme faisant partie de la tâche des chercheurs.

6. Discussion et pistes de réflexion

La discussion aborde sept grands constats résultant de l'analyse transversale des données provenant de nos trois catégories de répondants (chercheurs, OF, CLT-OLTIS) et de la littérature. De ces sept constats découlent trois pistes de réflexion et d'action :

A) Préciser ce qu'on entend par TC

La première piste concerne la nécessité de clarifier les termes entourant le concept de transfert de connaissance. Les résultats de cette étude montrent la confusion entourant les définitions et les termes utilisés par les différents acteurs pour parler de TC. Nous croyons que des efforts d'harmonisation des définitions utilisées par les différentes instances sont nécessaires. Un lexique commun offrirait ainsi une base collective sur laquelle chaque instance (unités, départements, facultés) pourrait s'appuyer afin de définir ses attentes envers les activités de TC.

B) Reconnaître la valeur du TC

La deuxième piste de réflexion et d'action concerne les instances décisionnelles de l'Université de Montréal et porte sur la nécessité de reconnaître la pertinence des activités transfert de connaissances et de les inclure de façon explicite dans les tâches reconnues pour fin de promotion. Ceci conférerait une légitimité à ceux qui réalisent ou qui souhaitent réaliser du TC.

Nos résultats montrent que la réalisation d'activités de TC ne semble pas constituer un obstacle à la production scientifique des chercheurs dans la mesure où nous observons une relation positive entre la quantité d'activités scientifiques et les activités de transfert. Selon nos répondants, l'Université de Montréal pourrait tirer profit de la crédibilité et de la pertinence sociale dont jouissent ses chercheurs qui font du TC au sein de la population générale et des milieux de pratique et de prise de décision en particulier.

Ainsi, nous considérons qu'il est nécessaire que le TC soit officiellement reconnu comme une pratique pouvant relever du rôle des chercheurs et que les attentes envers eux soient précisées. Toutefois, nos données mettent en évidence la diversité des pratiques liée au domaine de recherche, que toute recherche n'est pas transférable et que tous les chercheurs ne possèdent pas l'intérêt ou les habiletés pour réaliser ce type d'activité. Pour tenir compte de ces enjeux, nous croyons que certaines initiatives menées dans d'autres universités pourraient être inspirantes à cette fin.

C) Offrir le soutien nécessaire aux chercheurs

La troisième piste concerne le soutien à offrir aux chercheurs de l'institution afin de bénéficier de toute l'expertise et des moyens nécessaires à la réalisation d'activités de TC.

Afin que les chercheurs puissent accéder au soutien financier disponible, nous suggérons que le BRDV, en collaboration avec toutes les instances universitaires impliquées dans la recherche, réalise un inventaire des différentes sources de financement pour des activités de TC et en fasse une synthèse à l'intention des chercheurs. Le BRDV pourrait également s'assurer que les critères d'évaluation du TC par les OF soient bien compris par les chercheurs qui souhaitent s'engager dans ce type d'activités.

Par ailleurs, nous croyons que le BRDV, avec le concours de différentes instances de l'université, tels les services à la communauté et le bureau des relations publiques, devrait offrir, publiciser ou rendre disponible le soutien nécessaire aux chercheurs afin de répondre aux besoins qu'ils ont exprimés concernant leurs activités de TC. Ceci consisterait d'abord à évaluer les ressources disponibles et les possibilités de soutien pouvant être mis à la disposition des chercheurs par l'institution. D'autre part, il s'agirait d'assurer un rôle de liaison avec les CLT-OLTIS existants afin que ces derniers soient mieux connus par les chercheurs.

I. Introduction

Le projet Valorisation de l'innovation et du capital intellectuel (VINCI) a vu le jour au printemps 2005 grâce à une subvention de près de 1,4 M\$ provenant du programme Mobilisation de la propriété intellectuelle offert conjointement par les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches en sciences humaines. Réunissant 16 unités de recherche et établissements affiliés à l'Université de Montréal (UdeM), le regroupement VINCI vise à augmenter et améliorer le transfert de connaissances dans les domaines technologiques, de la santé et des sciences humaines, en mobilisant la propriété intellectuelle, de l'idée innovante jusqu'à l'appropriation de l'innovation par les utilisateurs concernés.

Outre l'UdeM, ce projet regroupe les établissements de santé qui y sont affiliés, l'École des Hautes études Commerciales (HEC), l'École Polytechnique, les sociétés de valorisation Univalor et CREA ainsi que plusieurs centres de liaison et de transfert (CLT), des organismes de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS), comme le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP), le Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO), le Centre d'entrepreneurship HEC-Poly-UdeM et le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). Ce regroupement de plus de 2500 chercheurs constitue le plus vaste réseau francophone de recherche en Amérique du Nord.

Le projet VINCI compte quatre groupes de travail qui, en plus d'avoir à cerner les problématiques liées à la valorisation des innovations, ont le mandat de sensibiliser les professeurs à l'importance du transfert de connaissances. Le groupe de travail sur la maturation a le mandat de cibler les projets qui se prêtent à un transfert et de leur fournir un soutien financier pour accélérer leur valorisation. Le groupe de travail sur les connaissances s'intéresse au transfert de connaissances théoriques et de savoir-faire dans les domaines non technologiques pouvant donner lieu à des projets de formation professionnelle ou d'information au grand public. Le groupe de travail sur l'éthique de la valorisation se penche, quant à lui, sur les questions éthiques liées au transfert de connaissances ou de produits. Enfin, le dernier groupe de travail examine les sous-produits de la recherche (par ex., banque de données, questionnaire, grille d'analyse), et plus

spécifiquement les questions de propriété, propriété intellectuelle et responsabilité qui y sont associées.

Ainsi, l'un des buts du Regroupement VINCI est d'offrir à ses membres et partenaires la possibilité de développer leur savoir-faire dans le soutien aux chercheurs en matière de transfert et de valorisation de la recherche, particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales. Cependant, les informations liées aux besoins particuliers des chercheurs en matière de soutien pour la réalisation d'activités de transfert de connaissances issues de la recherche sont presque inexistantes. La présente étude vise à combler cette lacune. Afin de mener à bien les activités de l'étude, le groupe de travail sur les connaissances de VINCI a participé à toutes les étapes de sa réalisation, de la détermination des objectifs à l'interprétation des résultats.

La préoccupation de rendre utiles les connaissances scientifiques ne date pas d'hier. Dès 1826, à Londres, des scientifiques ont formé une association qu'ils ont nommée Society for the Diffusion of Useful Knowledge. Ce regroupement s'est donné comme mission d'éduquer la population à propos de la science, de la littérature, de l'histoire et de sujets éthiques (Weiss, 1991). Aujourd'hui, la propension à utiliser les connaissances issues de la recherche (CIR) pour influencer les pratiques et les politiques est en pleine expansion. Cette tendance est particulièrement remarquable dans les domaines qui traitent d'enjeux sociaux tels que la santé, les services sociaux, l'éducation et la justice ; les décisions et les jugements concernant des problèmes sociaux doivent, de plus en plus, être basés sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles (Davies, Nutley, & Walter, 2005; McQueen & Anderson, 2000; Newman, 2002).

Ce mouvement se manifeste par l'apparition, au cours des dernières décennies, de quantité de nouvelles approches : transfert de connaissances, prise de décision et pratiques fondées sur des données probantes (*Evidence-based decision making, Evidence-based practices*), diffusion de l'innovation, mobilisation, application ou valorisation des connaissances, etc. Dans une étude menée auprès de 33 organismes subventionnaires de neuf pays, Graham et ses collègues ont recensé 29 termes différents pour référer au concept de « knowledge-to-action » (Graham et al., 2006). Ces auteurs soulignent le fait que ces termes sont souvent utilisés de façon interchangeable ou encore, que le même terme peut avoir une signification différente pour deux organismes.

Par ailleurs, au sein de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales, le transfert de connaissances occupe une place importante. La tentation d'explorer ce qui se fait dans des domaines connexes est souvent forte, mais comporte le danger de mal comprendre les subtilités propres à chaque domaine quant à l'usage de concepts similaires et de termes descriptifs. Ainsi, il importe de développer une terminologie et une compréhension commune des définitions et des approches entre les différents domaines (Michael Smith Foundation for Health Research, 2003). Dans le cadre de cette étude, nous avons initialement choisi d'utiliser le concept de valorisation des connaissances issues de la recherche proposé par le Conseil de la science et de la technologie du Québec qui : « ...consiste à transférer à un milieu utilisateur des résultats de la recherche universitaire pour que ce milieu se les approprie en vue d'apporter une solution à un problème ou une réponse à de nouvelles demandes sociales ... » (Beaudry, Régnier, & Gagné, 2006). L'examen des données recueillies auprès des répondants à la première étape de cette étude a toutefois montré que la compréhension du concept de valorisation était associée à différentes significations, notamment à la commercialisation et à la mise en marché, qui ne pouvaient s'appliquer au domaine de recherche sociale de la plupart des participants visés par cette étude. Ainsi, l'expression « transfert de connaissances » (TC), expression la plus largement utilisée pour qualifier le processus menant à l'utilisation des connaissances issues de la recherche par différentes parties intéressées (Graham et al., 2006), a été préférée et utilisée dans nos communications avec les participants aux étapes subséquentes de l'étude. Les termes « valorisation » et « transfert » de connaissances sont donc utilisés de manière interchangeable dans ce rapport.

II - Mise en contexte théorique

1. Rôle des chercheurs dans les activités de transfert de connaissances

Au moment de préparer cette étude, nous avons procédé à un survol de la littérature scientifique afin de repérer des informations pertinentes concernant la façon d'offrir du soutien aux chercheurs dans leurs activités de TC. Cette démarche s'est avérée vaine ; malgré une quantité considérable d'articles portant sur le TC, aucun ne présentait d'information sur le soutien à offrir aux chercheurs. Nous avons donc élargi nos recherches documentaires pour inclure des informations concernant le rôle joué par les chercheurs pour favoriser l'utilisation de la recherche.

Les mécanismes et stratégies qui mènent à l'utilisation des connaissances issues de la recherche sont multiples et variés (Davies, Nutley, & Walter, 2005). Graham et ses collègues (2006) proposent de séparer ces mécanismes en deux grands cycles. Le premier cycle est axé sur la production des connaissances qui peuvent être utilisées par différents intervenants et inclut les revues systématiques et des outils ou produits tels que les guides de pratique et les outils d'aide à la décision. Le second cycle porte sur les actions nécessaires pour appliquer ces connaissances. Les travaux menés par ces auteurs ont permis d'identifier plus de 60 modèles ou cadres théoriques permettant de soutenir l'application des connaissances. Ces modèles ou théories présentent huit caractéristiques communes : 1) l'identification d'un problème ou d'un besoin, 2) l'identification des connaissances pertinentes permettant de solutionner le problème ou de répondre au besoin, 3) l'adaptation de ces connaissances au contexte local, 4) l'examen des entraves à l'utilisation, 5) le choix et la mise en œuvre d'une intervention qui promeut l'utilisation, 6) le suivi de l'utilisation, 7) l'évaluation des effets ou de l'impact de l'utilisation et 8) les activités de soutien et de maintien de l'utilisation.

Le rôle des chercheurs dans les activités de production des connaissances (cycle 1) est central et indispensable. Leur participation à chacune des étapes du deuxième cycle est toutefois moins claire. Les sections qui suivent présentent l'essentiel de notre examen de la documentation scientifique portant sur les conditions d'utilisation de la recherche où les chercheurs peuvent jouer un rôle.

1.1 Adapter les résultats de recherche au contexte des utilisateurs

Parce que l'on dispose d'études rigoureuses, on sait maintenant que la simple diffusion des connaissances, même les plus probantes, a relativement peu d'impact sur leur utilisation (Bero et al., 1998; Bowen, Martens, & The Need to Know Team, 2005; National Center for the Dissemination of Disability Research, 1996a, 1996b; Rubin, Frommer, Vincent, & Phillips, 1998). À titre d'exemple, Jonathan Lomas (2000), chef de la direction de la Fondation canadienne de recherche sur les services de santé (FCRSS), un leader dans le domaine du transfert et de l'utilisation de données probantes, nous rappelle qu'entre le moment où Lancaster a démontré que le jus de citron pouvait prévenir le scorbut et le moment où la marine marchande britannique a intégré les agrumes dans le régime alimentaire de ses équipages, il s'est écoulé... 263 ans. Cela montre à quel point il est essentiel de faire la différence entre une connaissance disponible, laquelle peut se trouver dans une revue scientifique, et une connaissance accessible, c'est-à-dire facile à trouver, à comprendre et à utiliser (National Center for the Dissemination of Disability Research, 1996b). Selon Barker (2005), le principal obstacle à l'utilisation des connaissances issues de la recherche est son inaccessibilité, car les résultats sont souvent présentés dans un vocabulaire technique non vulgarisé qui nécessite un temps de lecture et de compréhension considérable, ce que confirment d'ailleurs plusieurs auteurs (Cross, 2000; Formoso, Marata, & Magrini, 2007; Michael Smith Foundation for Health Research, 2003). Afin que ces résultats soient plus facilement applicables dans les milieux de pratique, le format de présentation des résultats doit être adapté afin d'en faciliter l'utilisation (Cleary, Walter, & Luscombe, 2007; Cross, 2000; Formoso, Marata, & Magrini, 2007; Francis & Perlin, 2006; Mercier, Bordeleau, Caron, Garcia, & Latimer, 2004; Ratcliffe et al., 2005; Waddell et al., 2005; Walter, Davies, & Nutley, 2003). À cet effet, des études empiriques montrent que le fait d'accompagner la présentation des résultats de recherche de recommandations claires constituerait l'un des plus puissants prédicteurs de leur utilisation par les décideurs du domaine de la santé (Hanney, 2004; Hanney, Gonzalez-Block, Buxton, & Kogan, 2003; Innvaer, Vist, Trommald, & Oxman, 2002). D'autres chercheurs notent également que plus une connaissance est transformée sous une forme familière au public visé, plus elle a de possibilités d'être transmise facilement, rapidement et à des coûts raisonnables (Roy, Guindon, & Fortier, 1995). Comme la forme influence fortement l'utilisation des résultats de recherche, les chercheurs

devraient transmettre leurs résultats de recherche dans la forme la plus conviviale possible pour les utilisateurs.

1.2 Tenir compte des besoins des utilisateurs

Certains auteurs mettent l'emphase sur l'importance de tenir compte des préoccupations des milieux utilisateurs au moment d'implanter des activités de transfert de connaissances (Dagenais, 2006; Elliott & Popay, 2000; Francis & Perlin, 2006; Hughes, McNeish, Newman, Roberts, & Sachdev, 2000). Par exemple, le fait de transmettre les éléments de réponse aux situations problématiques vécues par les utilisateurs au moment opportun constituerait un des prédicteurs les plus importants de l'utilisation des résultats de recherche (Hanney, 2004; Innvaer, Vist, Trommald, & Oxman, 2002; Jacobson, Butterill, & Goering, 2005; Waddell et al., 2005). Les projets des chercheurs devraient donc tenir compte des besoins des utilisateurs; ainsi, les résultats de recherche répondraient mieux aux besoins de ces derniers. Il faudrait aussi leur transmettre les résultats au moment opportun. Tout cela favoriserait l'utilisation subséquente des résultats produits.

1.3 Collaboration entre chercheurs et milieux utilisateurs de la recherche

L'importance de la collaboration entre les chercheurs et les praticiens s'avère toutefois un des facteurs les plus souvent mentionné en tant qu'élément facilitant l'utilisation des connaissances par les utilisateurs (Huberman, 1990, 1994; Innvaer, Vist, Trommald, & Oxman, 2002; Jacobson, Butterill, & Goering, 2005; Lavis, Ross, & Hurley, 2002). Certains auteurs du domaine de l'éducation et de la santé soulignent que la mise en place d'une collaboration, ou de contacts personnels soutenus entre les chercheurs et les utilisateurs, dès les premiers pas (Carasco, Clair, & Kanyike, 2001; Cousins & Simon, 1996; Hanney, 2004; Huberman, 1992; Snell, 2003; Walter, Davies, & Nutley, 2003) et tout au long du projet de recherche (Dayan et al., 2007; Elliott & Popay, 2000; Francis & Perlin, 2006; Hanney, 2004; Innvaer, Vist, Trommald, & Oxman, 2002; Khan & Reynolds, 2005; Mercier, Bordeleau, Caron, Garcia, & Latimer, 2004; Snell, 2003; Waddell et al., 2005), augmenteraient considérablement les chances d'en voir les résultats utilisés par les milieux de pratique.

1.4 Caractéristiques individuelles des chercheurs

Comme les chercheurs sont davantage formés pour transmettre des connaissances auprès de leurs pairs, plusieurs d'entre eux ne disposeraient pas des outils et de l'expertise nécessaires leur permettant de transférer efficacement les connaissances auprès des milieux utilisateurs (Cross, 2000; Dayan et al., 2007; Graham, Grimshaw, Tetroe, & Robinson, 2005; Walter, Davies, & Nutley, 2003). De fait, l'acquisition des compétences, le développement des ressources et le dégagement du temps nécessaires pour transformer leurs résultats de recherche en guides directement utilisables par les intervenants et les décideurs posent des défis considérables aux chercheurs (Margolis & Runyan, 1998). D'autres études montrent que les chercheurs n'ont pas toujours confiance en leurs capacités de communiquer avec un auditoire non scientifique, et qu'ils éprouvent certaines difficultés à anticiper les retombées de leurs recherches pour les milieux de pratique (Hughes, McNeish, Newman, Roberts, & Sachdev, 2000). À cet effet, Elliott et Popay (2000) rapportent que la crédibilité, la confiance en soi et l'expérience du chercheur en tant que transférant sont des qualités qu'il développera avec le temps, dans un contexte où il établit un dialogue avec les milieux utilisateurs.

Parmi d'autres facteurs, l'attitude du chercheur permet de prédire ses comportements (Ajzen & Fishbein, 2005; Eagly & Chaiken, 1993). Dans la présente étude, l'attitude représente l'appréciation favorable ou défavorable qu'entretiennent les chercheurs envers le TC. Elle peut être inférée ou influencée par les croyances, les émotions ainsi que l'expression des comportements (Albarracin, Johnson, Zanna, & Kumkale, 2005). Bien que les attitudes ne permettent pas de prédire avec certitude un comportement précis, Ajzen et Fishbein (2005) ont démontré qu'elles peuvent fournir des informations utiles pour expliquer les comportements humains. Les chercheurs qui ont une attitude positive envers le TC et qui désirent en réaliser davantage peuvent développer leurs habiletés de transmission en participant à diverses formes d'activités de formation, mais ces compétences s'acquièrent également par l'expérience (Elliott & Popay, 2000).

2. Ressources nécessaires au TC

Le transfert de connaissances engendre des coûts associés à la transformation et à la diffusion des résultats. Ces coûts sont rarement prévus dans les budgets de recherche (Cleary, Walter, &

Luscombe, 2007), et cela constituerait un obstacle important à la réalisation des activités (Elliott & Popay, 2000; Graham, Grimshaw, Tetroe, & Robinson, 2005). Par ailleurs, bien que les technologies mises à leur disposition, telle que l'Internet, puissent leur faciliter la tâche à cet égard (Kilian, Binder, & Marsden, 2007; Michael Smith Foundation for Health Research, 2003; Solomon, Card, & Malow, 2006; Tugwell, Robinson, Grimshaw, & Santesso, 2006), le TC demeure une activité exigeante, et plusieurs chercheurs n'arriveraient pas à trouver le temps nécessaire à y consacrer (Graham, Grimshaw, Tetroe, & Robinson, 2005; Thompson, McCaughan, Cullum, Sheldon, & Raynor, 2005; Walter, Davies, & Nutley, 2003). De fait, il semble que le TC ne constituerait pas une priorité pour beaucoup de chercheurs (Cleary, Walter, & Luscombe, 2007; Jacobson, Butterill, & Goering, 2004), car le temps investi dans cette activité ne leur rapporterait pas suffisamment d'avantages concrets (Cross, 2000; Graham, Grimshaw, Tetroe, & Robinson, 2005). Selon d'autres auteurs, la tâche de vulgarisation ne ferait tout simplement pas partie du mandat des chercheurs. À cet égard, plusieurs rapportent que les activités de transfert ne sont généralement pas prises en compte lors de l'évaluation du dossier de promotion des chercheurs dans les universités (Cleary, Walter, & Luscombe, 2007; Graham, Grimshaw, Tetroe, & Robinson, 2005; Zay, 1997). On souligne également l'importance de publier les résultats de recherche dans des revues prestigieuses, dotées d'un bon facteur d'impact, car cela augmente les chances d'obtenir des subventions de recherche d'envergure (Cleary, Walter, & Luscombe, 2007). Toutefois, dans la plupart des pays européens, les universités auraient intégré une troisième tâche à celles d'enseigner et de faire de la recherche. Bien que son appellation soit variable d'une université à l'autre (service à la communauté, commercialisation, transfert technologique, exploitation des connaissances, etc.), on suggère que ces trois tâches soient intégrées pour que la recherche ait un impact sur son environnement (van der Sijde & Cuyvers, 2003). Ainsi, il est pertinent de rappeler qu'il peut parfois être difficile pour les chercheurs d'effectuer des activités de transfert de connaissances si les ressources financières dont ils disposent à cet effet sont limitées et que ces activités ne sont pas reconnues par leur université.

3. Rôle des organismes qui financent la recherche et les activités de TC

La reconnaissance du transfert de connaissances par les organismes qui financent la recherche favorise la réalisation de telles activités par les chercheurs. D'ailleurs, de plus en plus

d'organismes financent des recherches élaborées et menées conjointement par des chercheurs et des praticiens (Cross, 2000; Michael Smith Foundation for Health Research, 2003; Walter, Davies, & Nutley, 2003). Plusieurs de ces programmes visent l'appropriation par les milieux de pratique de l'ensemble du processus de recherche, et non seulement des résultats (Demers, 1997; Denis, 1999; Hughes, McNeish, Newman, Roberts, & Sachdev, 2000). Dans le cadre de leurs programmes réguliers de financement, plusieurs organismes qui financent la recherche (FQRSC, CRSH, FCRSS, etc.) exigent des chercheurs qu'ils décrivent en détail les activités de transfert de connaissances dans leur demande. Certains auteurs affirment d'ailleurs que l'appropriation des résultats est plus grande dans les projets où des ressources sont prévues pour des activités de diffusion et de partenariat (Cousins & Simon, 1996; Walter, Davies, & Nutley, 2003). On indique également que bien que les organismes de financement de la recherche exigent qu'un plan de transfert des résultats soit inclus dans la demande de financement des chercheurs, ils n'insisteraient pas suffisamment sur l'orientation spécifique de l'amélioration des pratiques (Cross, 2000).

Ce survol de la littérature scientifique permet de mettre en évidence le rôle du chercheur dans les activités de TC. Les auteurs soulignent l'importance de tenir compte des besoins des utilisateurs et d'adapter la forme des résultats de recherche afin d'en faciliter l'utilisation. On mentionne également que la collaboration et les contacts soutenus entre les milieux de recherche et les utilisateurs potentiels sont primordiaux, et que le transfert ne pourrait être possible sans que les chercheurs développent certaines habiletés spécifiques et obtiennent les ressources et le soutien nécessaires pour pouvoir y consacrer du temps. Finalement, le rôle primordial des organismes qui financent la recherche a été abordé.

III - Méthodologie

Un besoin se définit comme l'écart entre la situation actuelle et une situation désirée (Kaufman, 1998; Kaufman, Rojas, & Mayer, 1993; Leigh, 2004; Leigh, Watkins, Platt, & Kaufman, 2000; McKillip, 1987; Witkin & Altschuld, 1995). Le besoin n'est pas un problème (état ou phénomène jugé indésirable), mais plutôt l'absence de solution à un problème. L'étude de besoins consiste en un processus formel de mesure des écarts entre la situation actuelle (ce qui est) et la situation désirée (ce qui devrait être) (Leigh, Watkins, Platt, & Kaufman, 2000). La méthodologie proposée dans le cadre de cette étude de besoins s'inspire du modèle de Leigh (2004) et comprend quatre étapes : 1) déterminer l'étendue de l'étude, 2) documenter les attitudes et les pratiques actuelles des chercheurs en matière de TC, 3) décrire la situation désirée et 4) identifier les solutions requises pour combler les besoins.

1. Déterminer l'étendue de l'étude

Lors de la première étape, l'étude a été circonscrite à la poursuite de quatre objectifs :

- Documenter les attitudes des chercheurs à l'égard du transfert de connaissances (TC).
- Dresser un portrait des pratiques des chercheurs en matière de TC dans les secteurs des sciences humaines et sociales.
- Identifier les facteurs qui facilitent et ceux qui entravent les activités des chercheurs en matière de TC.
- Identifier les principaux besoins des chercheurs en matière de soutien à leurs activités de TC.

À l'origine, cette étude souhaitait rejoindre les chercheurs de l'UdeM et des partenaires du groupe VINCI dont la recherche, ou une partie de la recherche, porte sur des problématiques en sciences humaines et sociales. L'École des HEC et l'École Polytechnique étaient donc visées par cette étude. Cependant, en raison de leur faible participation, ils ont dû être exclus de notre échantillon. En effet, seuls 12 chercheurs des HEC ont répondu au questionnaire en ligne, et un seul de ces répondants a été rencontré lors des entretiens face-à-face. Aucun chercheur de la Polytechnique n'a participé à l'étude. Conséquemment, seuls les chercheurs de l'UdeM ont pu être inclus dans nos analyses.

Après avoir établi les quatre objectifs de l'étude, les membres du groupe de travail ont ciblé trois sous-groupes. 1) Les unités administratives (départements, facultés, etc.) de l'Université où la recherche, ou une partie de la recherche, porte sur des problématiques en sciences humaines et sociales. Trente-cinq unités de l'Université de Montréal composent la population-cible de l'étude, ce qui représente 809 chercheurs. Le portrait des répondants au questionnaire en ligne se trouve à l'appendice 1. 2) Afin de mettre en relation les points de vue exprimés par les chercheurs dans le cadre de l'étude avec d'autres perspectives, des centres de liaison et de transfert et des organismes de transfert et de liaison en innovation sociale (CLT-OLTIS) ont été ciblés pour participer à l'étude. Cinq centres et organismes ont été sélectionnés : le Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO), le Centre interuniversitaire d'excellence dans la formation, la recherche et le transfert des connaissances en administration des services infirmiers (FERASI), le Centre de transfert pour la réussite éducative au Québec (CTREQ), le Centre interuniversitaire de recherche, de liaison et de transfert des savoirs en analyse des organisations (CIRANO) et le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP). 3) Enfin, les points de vue des organismes qui financent la recherche¹ sur le TC et sur les besoins des chercheurs en matière de soutien ont aussi été recueillis lors d'entretiens avec des personnes-clés et de la consultation de leur site web.

2. Documenter les attitudes et les pratiques actuelles des chercheurs en matière de VC (objectifs 1 et 2).

2.1 Passation d'un questionnaire en ligne auprès des chercheurs

Pour dresser un premier portrait de situation concernant les pratiques des chercheurs en matière de transfert de connaissances dans le domaine des sciences humaines et sociales, un questionnaire de sondage a été développé par l'équipe de recherche, en collaboration avec des membres du groupe de travail sur les connaissances de VINCI.

Le logiciel « Remark Web Survey® », conçu par la firme Gravic®, a été utilisé pour procéder à une collecte de données par Internet. Ce logiciel permet de concevoir un questionnaire web dont l'interface graphique conviviale facilite la passation. De plus, l'analyse des données est

¹ Certaines personnes-clés au sein d'organismes qui financent la recherche ont demandé à ne pas être identifiés dans cette étude. Leur anonymat sera donc préservé. Les informations nominales concernant des organismes qui seront mentionnées dans ce rapport font partie du domaine public et sont disponibles sur leur site Internet.

grandement simplifiée, puisque les résultats peuvent être exportés dans le format déterminé par le concepteur (Excel, SPSS, Access, etc.).

Le questionnaire a été élaboré à partir de la littérature consultée sur le sujet et de matériel provenant d'études similaires. Les membres du groupe de travail ont été consultés à plusieurs reprises et ont commenté les versions préliminaires du questionnaire pour en valider le contenu.

Une version « en ligne » du questionnaire a été soumise à un pré-test auprès de 74 chercheurs. La majorité de ces participants, soit 59 personnes, réparties dans l'ensemble des départements et unités ciblés, ont été sélectionnées aléatoirement à l'aide du répertoire des professeurs de l'Université de Montréal. Quinze personnes parmi les membres du corps professoral d'autres universités et du groupe de travail ont également participé à ce pré-test. Cette opération a permis d'apporter des ajustements mineurs au questionnaire et de tester la plate-forme technologique.

3. Décrire la situation désirée

Cette troisième étape vise à déterminer ce qui devrait changer afin d'optimiser le rôle des chercheurs dans les activités de TC. Elle repose sur quatre sources de données. 1) La littérature scientifique concernant les activités de valorisation de la recherche menées par des chercheurs. 2) Le point de vue plus approfondi d'un sous-échantillon de répondants au questionnaire en ligne qui ont accepté de participer à un entretien semi-structuré (n = 28). 3) Le point de vue d'organismes qui financent la recherche (OF) (n = 5) et 4) d'organismes de liaison et de transfert (CLT-OLTIS) (n = 5) sur le sujet. Ces points de vue ont été recueillis lors d'entretiens face-à-face et par téléphone. De plus, les sites web de trois autres OF ont été consultés pour y recueillir des informations complémentaires.

Ces entretiens nous ont servi à approfondir les informations recueillies par questionnaire, dans le but de comprendre et d'expliquer les déterminants des activités de TC (objectif 3). L'analyse transversale des informations provenant de ces quatre sources fournissait l'information nécessaire pour déterminer des pistes d'action visant à soutenir les chercheurs dans leurs activités de TC.

3.1 Entretiens auprès des chercheurs

À la fin du questionnaire en ligne, il était expliqué aux répondants qu'une deuxième étape à cette étude était prévue dans le but d'approfondir certains aspects abordés dans le questionnaire. Les chercheurs qui souhaitaient participer à cette deuxième étape étaient invités à inscrire leurs coordonnées afin d'être contactés pour participer à un entretien face-à-face. Afin de rassembler l'échantillon souhaité pour ces entretiens (n = 28), nous avons dû contacter par téléphone 56 des 61 répondants s'étant initialement portés volontaires : 17 d'entre eux n'ont pu être rejoints malgré nos appels répétés, alors que neuf n'ont pas pu nous rencontrer à cause d'un manque de disponibilité.

Les résultats préliminaires de l'analyse des réponses au questionnaire ont servi à cibler les dimensions que l'entretien devait permettre d'approfondir. La grille d'entrevue a été soumise à un pré-test auprès de trois chercheurs qui avaient accepté d'être contactés pour participer à un entretien face-à-face. À la suite de ces entretiens, des ajustements mineurs ont été apportés à la grille.

3.2 Centres de liaison et de transfert et Organismes de liaison et de transfert en innovation sociale (CLT-OLTIS)

En plus des entrevues réalisées auprès des chercheurs, cinq CLT-OLTIS ont été visités. Afin de préparer ces visites, un responsable de chacun des centres et organismes a préalablement reçu une liste de 23 questions regroupées en six thèmes : 1) les missions, domaines d'expertise et principales activités ; 2) la conception de la valorisation et du transfert de connaissances ; 3) la structure, le réseau et les moyens ; 4) la sélection de projets, le marché, la distribution / commercialisation et la rentabilité ; 5) leur conception du rôle du chercheur et 6) les prospectives. Ces questions devaient servir à préparer la visite.

Les visites, d'une durée approximative de deux heures, ont débuté en avril 2007 et se sont terminées en mars 2008. Les présentations ont été enregistrées et un résumé des réponses aux différentes questions a été produit afin de dresser le portrait de chacun des CLT-OLTIS en fonction des six dimensions.

3.3 Organismes qui financent la recherche

Quatre entretiens face-à-face et un par téléphone ont été réalisés auprès de personnes-clés au sein d'organismes qui financent la recherche. Cinq questions ouvertes ont été posées : 1) Comment l'organisme voit-il le rôle des chercheurs en matière de valorisation de la recherche ? 2) Comment en est-on arrivé là ? (Comment ce rôle a-t-il été défini ? Comment a-t-il évolué ?) 3) Quelle est l'ampleur de l'écart entre les « attentes » de l'organisme envers les chercheurs et le rôle qu'ils jouent en matière de TC (appréciation de la proportion de chercheurs qui répondent aux attentes tout à fait, partiellement ou pas du tout) ? 4) Quelles sont les qualités d'un chercheur en TC ? 5) Qu'est-ce qui devrait changer pour améliorer les activités de transfert des chercheurs (autorités universitaires, reconnaissance, incitatifs, etc.) ? Les entretiens se sont déroulés entre le mois d'avril 2007 et le mois de mars 2008. Ils ont été enregistrés et une synthèse a été produite pour chacun d'eux. Les sites Internet d'autres organismes ont aussi été consultés.

4. Identifier les solutions requises pour combler les besoins

Pour atteindre l'objectif 4, qui consiste à identifier les principaux besoins des chercheurs en matière de soutien à leurs activités de valorisation de la recherche, une analyse transversale des données recueillies à l'étape 3 a été effectuée. Une méthodologie mixte (Creswell & Plano Clark, 2006; Patton, 1990), alliant des méthodes quantitatives et qualitatives, a été préconisée. Cette section décrit la procédure de collecte de données, les instruments utilisés et les opérations analytiques qui en découlent.

4.1 Caractéristiques de l'échantillon

Au total, 809 chercheurs étaient invités à remplir le questionnaire en ligne et 226 personnes y ont répondu. Le taux de réponse est donc de 28%. Notons que 22 répondants ont dû être retirés de la base de données à cause d'un trop grand nombre de données manquantes.

À l'aide de tests statistiques de comparaison de moyennes (test-t), une comparaison a été effectuée entre les 61 répondants qui avaient indiqué leurs coordonnées après avoir complété le questionnaire en ligne et ceux qui ne les avaient pas laissées. Nos résultats indiquent une différence significative ($p < 0,05$) entre les deux groupes en ce qui concerne le nombre d'années

d'expérience en tant que chercheur, le volume de production de recherches orales et écrites, l'attitude envers le transfert de connaissances et la quantité de réalisations en matière de transfert de connaissances accomplies au cours des 12 derniers mois. Les répondants ayant laissé leurs coordonnées auraient, en moyenne, près de trois années d'expérience de moins que ceux qui ne les avaient pas laissées (11,6 vs 14,2 années); leur attitude est davantage positive et ils se comparent avantageusement au niveau du volume de production de recherches orales et écrites ainsi que de la quantité de réalisations en matière de transfert de connaissances accomplies au cours des 12 derniers mois. Puisque les répondants pour nos entretiens face-à-face ont été sélectionnés parmi ces 61 répondants, il est important d'exprimer une réserve quant à la possibilité de généraliser les conclusions issues des analyses qualitatives des entretiens face-à-face au reste de l'échantillon de 204 répondants.

4.2 Analyse des données quantitatives

L'analyse quantitative des résultats du questionnaire en ligne a été effectuée en deux étapes. La première consistait à rapporter les résultats descriptifs obtenus pour les différents items de chacune des dimensions du questionnaire et à comparer les moyennes de ces items les unes aux autres afin d'y détecter des différences. L'analyse qualitative des questions correspondantes, posées lors des entretiens face-à-face effectués auprès de l'échantillon de chercheurs ayant préalablement répondu au questionnaire en ligne, a également permis d'enrichir la compréhension des résultats obtenus. Lors de la seconde étape, les différentes dimensions, composées des items ayant été regroupés à l'aide de scores moyens, conformément aux résultats des analyses factorielles, ont été comparées les unes aux autres de manière exploratoire.

4.2.1 Analyses descriptives

Afin de contraster les réponses du questionnaire en ligne, des comparaisons des moyennes obtenues pour les différentes questions ont été effectuées à l'aide de graphiques à intervalles de confiance. Cette méthode présente l'avantage de mettre visuellement en évidence les différences entre les réponses de plusieurs items d'une question à l'aide d'un graphique, alors qu'un test statistique de comparaison de moyennes (test-t) permet de comparer seulement deux items à la fois. Par exemple, pour comparer les 10 items de la question 15, il faudrait effectuer 45 tests-t. Il est également important de mentionner qu'en raison du nombre relativement élevé de répondants,

les différences obtenues à l'aide de ces analyses statistiques seront souvent significatives alors que les moyennes comparées ne diffèrent que faiblement. La comparaison graphique des moyennes a donc le mérite de présenter les résultats dans un format facile à comprendre, en limitant le nombre d'opérations nécessaires. Elle est plus conservatrice que le test statistique de comparaison de moyennes (test-t) lorsque qu'il s'agit de détecter des différences, ce qui est pertinent quand le nombre de répondants dans l'échantillon est relativement élevé.

4.2.2 Analyses factorielles et création de variables unifiées

Afin de vérifier si les principales dimensions étudiées dans le cadre de cette étude de besoins étaient couvertes par notre questionnaire en ligne, une analyse factorielle a été effectuée sur les items des questions qui concernent les activités réalisées, les formes qu'elles ont prises ainsi que l'importance que les répondants y accordent, les éléments qui facilitent ou qui entravent la réalisation des activités et la perception des répondants sur les outils et l'expertise qu'ils possèdent en matière de TC (questions 7, 8, 9, 11, 12, 14, 15, 17, 19 et 20). Les résultats de cette analyse sont satisfaisants. Quatre facteurs se démarquent, tel que prévu lors de la conception du questionnaire, et ils expliquent 43,0% de la variance : 1) l'attitude des chercheurs (Q11, Q12 et Q17c), 2) les réalisations des chercheurs en matière de transfert de connaissances (Q7, Q8 et Q9), 3) les éléments qui le facilitent (Q15) et 4) les obstacles (Q14).

Des variables unifiant les items relatifs à chaque dimension ont été créées à partir des résultats de l'analyse factorielle : La variable « attitude » regroupe les 11 items des questions 11a à 11e, 12a à 12e, ainsi que 17c ; la variable « réalisation » regroupe 11 items des questions 7, 8a à 8d, 9c à 9f, 9h et 9i. Les items 9a et 9g ont été retirés car, bien qu'informatifs, ils ne portaient pas sur des activités de transfert de connaissances mais plutôt sur la production scientifique ; la variable « éléments qui facilitent » regroupe les 10 items de la question 15a à 15j, et la variable « obstacles » regroupe les trois items de la question 14d à 14f. L'item 9a n'a pas été inclus, car il était redondant avec l'item 14f. Finalement, les items 9b 14b et 14c n'ont été intégrés à aucune variable, car leur score était inférieur à 0,4 sur les quatre facteurs de l'analyse factorielle.

4.2.3 Analyses de variance univariées

Tout d'abord, puisque l'attitude contribue à prédire et expliquer les comportements d'un individu, il convient de s'attarder à l'attitude des chercheurs envers le transfert de connaissances (Ajzen & Fishbein, 2005).

Les analyses de nos résultats ont d'ailleurs confirmé, comme il en sera question plus loin, cette relation positive entre la réalisation d'activités de transfert de connaissances au cours des 12 derniers mois et l'attitude des répondants-chercheurs envers le transfert de connaissances (corrélation de $r = 0,54$). En effet, puisque nos analyses révèlent une corrélation modérée entre les attitudes de nos répondants et la quantité d'activités de TC réalisée, on s'attendrait à ce que les chercheurs ayant une attitude plus positive que la moyenne réalisent davantage d'activités de transfert de connaissances. Réciproquement, on s'attendrait à ce que ceux ayant une attitude moins positive que la moyenne en réalisent moins. Toutefois, le concept d'attitude ne permet pas de prédire à lui seul la réalisation d'activités de transfert de connaissances. En effet, l'absence des conditions nécessaires pour la réalisation de ces activités peut empêcher leur mise en œuvre. Nos analyses indiquent que plusieurs répondants ayant une attitude positive envers le transfert de connaissances auraient réalisé moins d'activités de ce type que la moyenne au cours des 12 derniers mois. Il apparaît donc pertinent d'examiner les réalisations en transfert de connaissances de nos répondants en fonction de leur attitude. Cet examen permettra de mieux comprendre pourquoi certains chercheurs ayant une attitude positive envers le transfert de connaissances s'impliquent moins dans de telles activités. Ainsi, trois groupes ont été créés :

- Groupe 1 - Les répondants ayant réalisé davantage d'activités de TC que la moyenne (Grands transférants)

Les répondants ayant réalisé moins d'activités de TC que la moyenne ont été séparés en deux groupes en fonction de leur attitude plus ou moins positive :

- Groupe 2 - Ceux qui ont une attitude positive envers le transfert de connaissances (Petits transférants Att+)
- Groupe 3 - Ceux qui ont une attitude moins positive envers le transfert de connaissances (Petits transférants Att-)

Comme on l'a vu, la littérature indique que d'autres facteurs individuels, organisationnels et culturels pourraient influencer l'implication des chercheurs dans le transfert de connaissances. Afin de déterminer si les relations entre ces différents facteurs correspondent à celles qui ont été révélées par notre questionnaire, des analyses de variances univariées exploratoires ont été effectuées pour comparer les trois groupes de répondants définis ci haut sur les différentes dimensions d'intérêt du questionnaire en ligne. L'objectif principal de ces analyses est exploratoire. Il vise à découvrir des pistes explicatives quant aux facteurs qui influencent l'attitude des chercheurs envers le transfert de connaissances et à ceux qui influencent la réalisation de telles activités par nos répondants au cours de la dernière année. Ces pistes pourraient mener à la formulation d'hypothèses dans le cadre d'une étude ultérieure.

4.3 Analyse des données qualitatives

Pour aborder l'ensemble du matériel discursif, nous avons adopté une procédure d'analyse thématique sous un mode itératif (Miles & Huberman, 1994; Strauss & Corbin, 1994), de sorte que, même si le questionnaire devait couvrir un certain nombre de questionnements prédéterminés, nous avons adapté nos investigations sur le terrain (grille d'entrevue, identification des catégories conceptuelles, etc.) en fonction des discours émergents lors des entretiens. Dans une perspective de triangulation, la cueillette de données qualitatives devait servir à valider et à approfondir les résultats des analyses quantitatives. Des croisements ont donc été effectués entre ces deux types de résultats.

Le matériel a d'abord été codifié en fonction de « rubriques » prédéfinies correspondant aux différents axes du plan de travail. Par la suite, des synthèses de chacune de ces rubriques ainsi que de chacune des entrevues ont été réalisées afin de faire ressortir les éléments essentiels du discours des répondants. Des opérations d'analyse ont ensuite été menées avec le support du logiciel de traitement de données NVivo7, en vue de vérifier des hypothèses ou d'en faire émerger de nouvelles. Enfin, une analyse détaillée du matériel obtenu nous a permis d'approfondir notre compréhension des éléments discursifs qui nous apparaissaient importants, en lien avec les résultats quantitatifs.

IV – Résultats

1. Documenter les attitudes des chercheurs à l'égard du transfert de connaissances (Objectif 1)

Aux fins du présent rapport, il nous est apparu pertinent de situer d'abord la valeur accordée au transfert de connaissances dans le milieu universitaire. Pour ce faire, nous avons documenté l'attitude de nos répondants ainsi que leur perception de l'attitude de leurs collègues et de la culture universitaire en général à cet égard. Enfin, nous avons documenté différents facteurs liés à la profession de chercheur susceptibles de favoriser une attitude d'ouverture envers ce type d'activité.

1.1 Attitude des chercheurs et de la communauté universitaire à l'égard du transfert de connaissances

1.1.1 Attitude de nos répondants

Dans le questionnaire, les répondants devaient indiquer leur niveau d'accord sur une échelle de « 1 = Tout à fait en désaccord » à « 5 = Tout à fait en accord » avec l'affirmation : « J'ai un vif intérêt pour les activités de valorisation des connaissances ». La moyenne des scores obtenue à cet item est de 4,10, ce qui indique que la grande majorité des répondants est en accord avec cette affirmation. Soulignons que cette très grande ouverture des répondants pour le transfert de connaissances s'est également vérifiée lors des entretiens face-à-face, la totalité des répondants interviewés ayant affirmé avoir une attitude très favorable envers le transfert de connaissances.

1.1.2 Attitude de la communauté universitaire à l'égard du transfert de connaissances

Attitude des chercheurs

Selon la perception des répondants rencontrés en entretiens face-à-face, deux types d'attitudes sont présents chez les chercheurs. Alors que certains démontreraient une attitude positive relevant d'abord d'une disposition personnelle pour ce type d'activités, c'est-à-dire une sensibilité et de l'intérêt pour le transfert de connaissances, d'autres démontreraient une attitude moins positive qui relèverait tout simplement du désintéressement pour cette question :

« On est deux sortes [de chercheurs] : ceux que ça intéresse et ceux que ça n'intéresse pas. »

« Il y a comme deux pôles. Je pense qu'il y a toujours eu des gens qui ont été convaincus et sensibles à ces questions-là. Mais il y a toujours eu aussi, d'autre part, des gens [...] pour qui... ce qu'ils voulaient faire, c'était faire de la recherche [...]. »

Culture universitaire

Selon la perception de nos répondants, la culture universitaire, d'un certain point de vue, n'accorde que peu de crédibilité au transfert de connaissances. En effet, l'institution universitaire accorderait de l'importance seulement aux activités dites « scientifiques » et peu de valeur aux autres activités telles que le TC. De plus, certains chercheurs y verraient même une activité de « loisirs » incompatible avec la recherche scientifique crédible. Ces opinions défavorables seraient, en partie, attribuables à une certaine indifférence de la part de plusieurs intellectuels envers les préoccupations des milieux de pratique.

« Pour les gens, on dirait qu'il y a une espèce de balance qui dit que si tu fais beaucoup de transfert de connaissances, tu ne fais sûrement pas beaucoup de publications et vice-versa [...]. Il y a ceux qui publient dans les grandes revues et il y a ceux qui travaillent avec le bas peuple... et ça ne va pas ensemble. »

Certains verraient aussi dans le transfert de connaissances une activité de recherche « orientée » qui commande des résultats et constituerait une menace à l'autonomie des chercheurs.

« Oui. Il y a des gens qui pourraient vous dire que le fait de mener de telles activités, le fait de demeurer pertinent, de vouloir être pertinent dans ces milieux-là, ça fait en sorte que vous êtes orientés vers certains types de recherche, que vous faites une recherche un peu plus orientée. »

Ainsi, malgré l'attitude d'ouverture fortement positive des répondants envers le transfert de connaissances, plusieurs ont mentionné qu'ils ne pouvaient en faire une priorité ou, à tout le moins, en faire autant qu'ils le souhaiteraient. Nous reviendrons d'ailleurs de façon plus approfondie sur cette question dans la partie portant sur les éléments facilitants et les entraves au transfert de connaissances (objectif 3).

1.1.3 Un mouvement vers une plus grande ouverture

Cependant, plusieurs répondants notent qu'un changement sensible s'opère peu à peu chez les personnes qui participent à l'évaluation des dossiers de promotion au sein des départements universitaires, dans plusieurs revues scientifiques, et chez certains chercheurs, ces derniers entrevoyant maintenant de plus en plus d'avantages à réaliser ce type d'activités. Ce changement serait également perceptible au sein de certains organismes subventionnaires.

« Et même, c'est ça, une des choses qui fait aussi que des chercheurs purs et durs sont maintenant plus sensibles à cette question de diffusion, c'est qu'on s'est rendu compte que pour des questions de visibilité, de reconnaissance, les chercheurs avaient tout intérêt à être diffusés. Ce dont on s'est rendu compte, c'est que les chercheurs, par exemple, qui publiaient dans des revues en accès libre avaient une meilleure visibilité dans leur domaine. Alors, tu as beau être aujourd'hui quelqu'un, un dur de la recherche, tu dis : « J'ai beau être un dur, mais j'ai intérêt à ce que mes travaux connaissent une diffusion plus large, parce que ça va être bénéfique à ma réputation, à ma reconnaissance. » Tant mieux, parce que ça fait avancer la question. »

Enfin, selon quelques répondants, il semble que dans certains domaines de recherche, influencés par l'apparition de nouvelles demandes sociales, on se tourne de plus en plus vers des pratiques de transfert de connaissances, favorisant ainsi l'ouverture de nouveaux chercheurs envers ce type d'activités.

1.2 Facteurs qui influencent l'attitude des chercheurs à l'égard du transfert de connaissances

1.2.1 Domaine de recherche

Selon une majorité des répondants rencontrés en entretien face-à-face, il appert que le domaine de recherche ou la spécialisation du chercheur peut influencer l'attitude de ce dernier envers le transfert de connaissances.

Tout d'abord, de par leur nature même, certains domaines ou sujets de recherche nécessiteraient des contacts entre les chercheurs et les milieux de pratique pour que les activités de recherche puissent se réaliser. Dans ces cas, l'attitude d'ouverture envers le transfert de connaissances est implicite au domaine ou à la spécialisation du chercheur. Cependant, certains domaines ou sujets de recherche ne nécessitent pas de collaboration avec les praticiens, mais se prêtent tout de même au transfert de connaissances, alors que d'autres domaines n'offrent aucune possibilité de transfert.

« Un tiers des gens en font, parce que leurs sujets s'y prêtent, parce qu'il y a un intérêt, aussi, à le faire. D'un autre côté, il y a des gens pour qui c'est pas... [...] leurs sujets de recherche n'ont aucun lien, ou ça n'a aucune pertinence, aucun intérêt de se lancer là-dedans. »

1.2.2 Motivations personnelles des chercheurs

Motivations personnelles

Lors des entretiens face-à-face, nous avons demandé aux répondants de nous préciser quelles étaient les motivations, excluant les avantages et les bénéfices sur les plans académique et scientifique, qui les poussaient à réaliser ce type d'activités.

En premier lieu, nos répondants trouvent important que les savoirs qu'ils produisent aient un usage pratique.

« Pour moi, c'est vraiment un moteur de l'action. C'est vraiment un truc très personnel. Trouver un sens à ce que je fais. Moi, j'ai besoin de voir que ce que je fais a un sens pour la collectivité et non pas pour moi-même »

La seconde motivation exprimée par nos répondants est davantage d'ordre moral, c'est-à-dire qu'ils se sentent socialement responsables envers la population de partager les retombées de la recherche et, par ce biais, de favoriser le développement des pratiques sur le terrain.

« J'ai des préoccupations sociales, aussi...Et moi, je considère que ça fait partie du travail du professeur. Le rayonnement, je suis payée, entre autres, pour faire ça. Parce qu'ici je ne suis pas payée pour rester dans mon bureau. J'ai une vision sociale là-dessus »

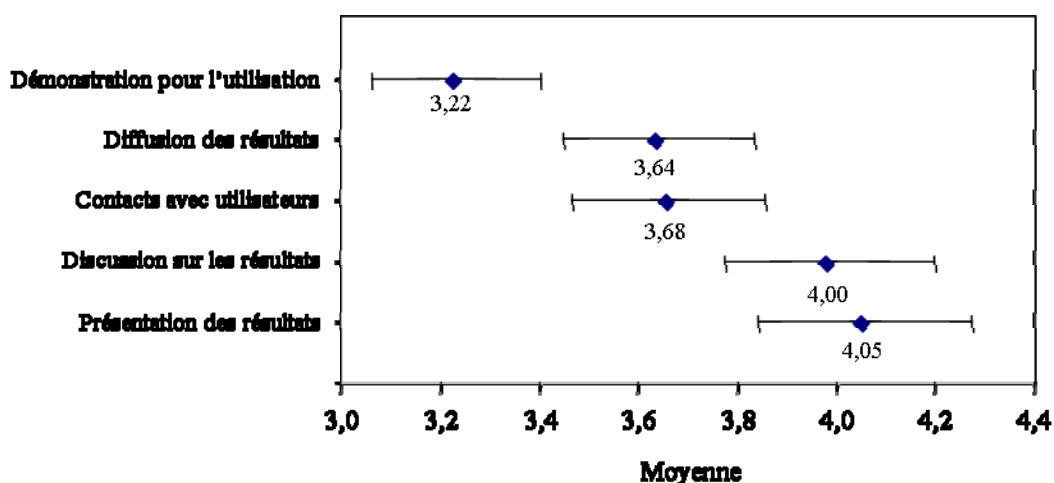
« J'espère que je me trompe pas, parce que quelque part, il y a une responsabilité morale qui vient avec le transfert de connaissances et l'utilisation des connaissances pour le développement de politiques et de pratiques d'intervention. »

Il apparaît ainsi que plusieurs de nos répondants considèrent que le transfert de connaissances a une pertinence sociale importante et qu'il est de leur ressort, voire même de leur responsabilité, de transmettre leurs connaissances. Un répondant résume bien les nombreuses motivations qui l'animent et son sentiment de responsabilité en tant que chercheur quant à l'importance de réaliser des activités de transfert de connaissances auprès des milieux de pratique :

« Moi, je trouve que ça donne un sens à ce qu'on fait d'avoir une répercussion la plus directe possible dans les milieux. Et c'est de faire le pont aussi entre les savoirs, les pratiques, les changements, l'amélioration, les pratiques sociales, l'intervention, etc. Et aussi, toute l'importance de la réflexivité pour les praticiens qui... C'est pas leur job... C'est ni leur job ni leur... Ils n'ont pas le temps non plus d'avoir cette réflexivité. Donc, je trouve qu'on a un rôle à jouer... [d'être] un peu ce miroir sur les pratiques. »

1.2.3 Limites de leur implication

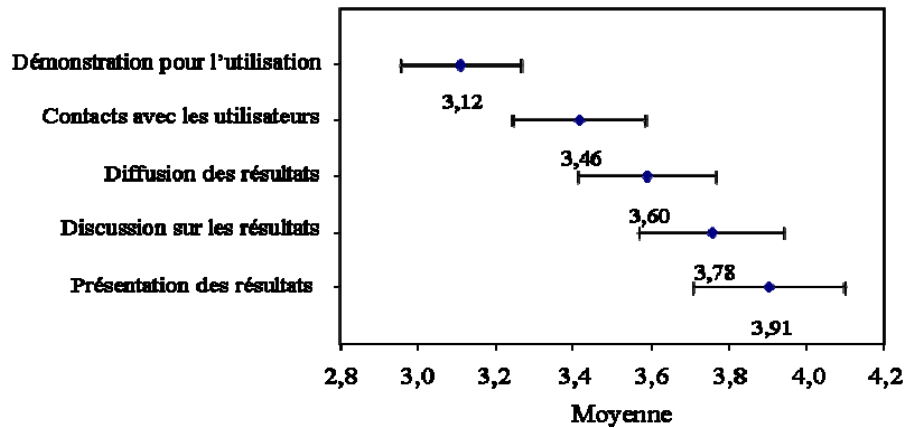
Lors du sondage en ligne, nous avons présenté aux participants cinq activités de transfert de connaissances exigeant une implication plus ou moins grande de leur part. Pour chacune de ces activités, nous leur avons tout d'abord demandé s'ils considéraient qu'elle faisait partie de leurs tâches de chercheur universitaire, et ensuite, quel était le degré d'importance qu'ils y accordaient. Il s'agissait pour nous de mesurer l'ouverture des répondants envers ces activités en fonction du degré d'implication qu'ils estimaient faire partie de leur rôle de transférant.



Graphique 1 : Degré d'importance accordé à chacune des activités de valorisation

Concernant le graphique 1², dans le questionnaire en ligne, les répondants devaient indiquer le niveau d'importance accordé à chacune des activités de valorisation sur une échelle de 1 à 5, allant de « 1 = Pas du tout important » à « 5 = Très important ». L'analyse montre que le degré d'importance accordé aux différentes activités de valorisation n'est pas très différent pour les cinq activités. Avec des moyennes se situant entre 3,22 et 4,05, toutes les activités sont considérées au moins moyennement importantes par les répondants. Par contre, notons que les activités qui sont jugées les plus importantes par les répondants sont celles qui demandent le moins de temps de préparation et d'adaptation.

² Tel que mentionné dans la section méthodologie, afin de rendre les graphiques plus explicites, la méthode de comparaison des moyennes obtenues pour les différents items est présentée avec les intervalles de confiance. Ces intervalles sont représentés sur le graphique par un trait vertical de chaque côté du score pour chacun des items. Ainsi, si les intervalles de confiance se chevauchent, il y a 95% de probabilités que la différence entre deux scores soit attribuable au hasard. Par exemple, dans le graphique 1, comme l'intervalle de confiance du score obtenu pour l'item *Présentation* chevauche l'intervalle de l'item *Discussion*, on ne peut affirmer qu'il existe une différence entre ces deux items, la différence entre les scores 4,05 et 4,00 pouvant être due au hasard.



Graphique 2 : Activités de valorisation qui font partie de la tâche des chercheurs à l'université

À la question « Pensez-vous que ces activités de valorisation font partie de votre tâche à l'université ? », les répondants devaient indiquer leur niveau d'accord sur une échelle de 1 à 5, allant de « 1 = Tout à fait en désaccord » à « 5 = Tout à fait en accord ». L'examen du graphique 2 montre tout d'abord que les chercheurs sont en accord avec le fait que les cinq activités proposées font partie de leur tâche. De plus, il n'y a pas de différence majeure entre leur degré d'accord pour chacune des activités. Tout comme pour le graphique 1, ces résultats montrent que plus une activité exige du temps et une implication directe de la part du chercheur, moins ce dernier considère que l'activité relève de sa tâche et moins il la considère importante.

En somme, pour cette première partie, retenons qu'une importante majorité de nos répondants manifeste une attitude positive envers le transfert de connaissances, mais estime que la culture universitaire y est peu ouverte et n'encourage pas la réalisation de ce type d'activités. Ainsi, les motivations personnelles à faire du transfert de connaissances apparaissent comme des facteurs influençant fortement l'attitude positive dont ils font preuve à l'égard de ce type d'activités. Enfin, retenons également que les répondants reconnaissent des limites à leur implication en tant que transférant.

2. Tracer un portrait des pratiques des chercheurs à l'égard du transfert de connaissances (objectif 2)

Afin de tracer un portrait général des pratiques des répondants en matière de transfert de connaissances, nous avons documenté la place que ces activités occupent parmi leurs autres activités, les avantages et les bénéfices qu'ils retirent de ces activités ainsi que les types d'activités de transfert de connaissances qu'ils réalisent.

2.1 Avantages et bénéfices associés aux activités de transfert de connaissances

Dans le questionnaire en ligne (question qualitative), on demandait aux répondants de décrire brièvement les avantages liés à la réalisation d'activités de transfert de connaissances ainsi que les bénéfices qu'ils en tiraient. À cette question ouverte, 144 répondants sur 204 ont indiqué des avantages et bénéfices. Ces réponses se regroupent en quatre catégories : 68,1% de ces répondants mentionnent que le transfert de connaissances contribue à l'avancement de la recherche ; 21,5% disent que leur carrière de chercheur en bénéficie ; 9,5% des répondants rapportent des avantages pour les étudiants ; et 6,9% affirment que le transfert de connaissances augmente les possibilités de financement de leurs recherches. Les propos recueillis lors des entretiens face-à-face ont permis d'approfondir chacune de ces quatre catégories d'avantages et de bénéfices.

2.1.1 Avantages et bénéfices du transfert de connaissances pour l'avancement de la recherche

Selon les répondants, les activités de TC contribuent à faciliter l'interprétation des résultats grâce à la complémentarité entre les connaissances des praticiens et celles des chercheurs. Le transfert permet également aux chercheurs de procéder à certains ajustements en cours de recherche ou encore de développer de nouvelles questions de recherche.

Les contacts avec les utilisateurs permettent aux chercheurs de mieux comprendre la réalité des utilisateurs et, par le fait même, le contexte d'application de leurs résultats de recherche. Les utilisateurs contribuent également à l'interprétation des résultats obtenus par les chercheurs grâce, entre autres, à l'apport de leurs connaissances sur le milieu.

« Et c'est souvent ça qu'il nous manque à l'université. On n'est pas dans le quotidien. Les interrogations et les problèmes qui se posent aux gens dans le quotidien, c'est pas ceux-là auxquels on est à priori confronté. Alors, de pouvoir rencontrer des gens, ça permet de mieux comprendre le contexte dans lequel ça s'applique et donc, de mieux relativiser les analyses qu'on fait lorsqu'il est question de dimensions juridiques au sens large ou d'application des règles de droit. »

Selon certains répondants, le transfert de connaissances permettrait également de préciser les questions de recherches existantes ou d'en développer de nouvelles.

« J'insisterais sur le fait que de faire du transfert de connaissances comme chercheur, ça alimente beaucoup notre réflexion sur la pertinence des travaux qu'on fait et sur les questions de recherche qu'on peut éventuellement formuler et sur la façon qu'on a de faire de la recherche, sur les outils qu'on utilise, la façon qu'on a d'utiliser les outils... Je trouve que faire des activités de transfert me rend beaucoup plus sensible à ces différents aspects et, par conséquent, ça peut aussi nous amener des projets de recherche qui ont encore plus d'impact parce qu'ils sont mieux arrimés à la réalité de l'intervention. »

Enfin, plusieurs répondants ont affirmé que les activités de transfert de connaissances leur permettaient d'étendre leur réseau de contacts. Ces contacts favorisent l'accès du chercheur à des données, facilitent le recrutement de répondants pour leurs recherches ou encore leur permettent de développer des collaborations pour des projets de recherche futurs.

2.1.2 Avantages et bénéfices du transfert de connaissances pour la carrière du chercheur

En ce qui concerne la carrière du chercheur, les répondants du questionnaire en ligne rapportent que le transfert de connaissances leur permet d'améliorer leurs connaissances, leurs compétences ainsi que leur expertise. Dans les entretiens face-à-face, les répondants ont plutôt parlé d'avantages et bénéfices pour leur carrière, en ce sens que le TC améliore leur visibilité et leur réputation auprès des milieux de pratique.

2.1.3 Avantages et bénéfices du transfert de connaissances pour les étudiants

Quelques répondants ont souligné que les activités de transfert de connaissances menées par les chercheurs bénéficient aux étudiants. D'abord, ces activités peuvent amener les étudiants à être embauchés dans un projet. Ensuite, elles permettent aux étudiants de multiplier leurs contacts dans les milieux professionnels et, de ce fait, augmentent leurs possibilités de trouver un emploi dans le futur.

De plus, comme les chercheurs partagent avec eux les résultats de leurs recherches, les étudiants bénéficient d'un enseignement plus complet puisque ce dernier est alimenté par les expériences que le chercheur acquiert sur le terrain.

« C'est surtout à des étudiants du bac. que j'enseigne et pour eux, c'est important d'avoir un enseignant qui est encore un peu dans le milieu. Parce que notre terrain de recherche, c'est aussi ce dont on parle dans notre enseignement. »

2.1.4 Avantages et bénéfices pour l'obtention de financement

Quant aux avantages et aux bénéfices du TC pour l'obtention de financement, les répondants au questionnaire en ligne mentionnent que la réalisation d'activités de transfert de connaissances augmente la probabilité d'avoir des subventions de recherche ou un financement de la part de certaines fondations. Lors des entretiens face-à-face, les répondants mentionnent que ces activités favorisent également l'obtention de financement par contrat.

« Mais donc, en connaissant leur agenda on peut, évidemment, si on veut aller du côté des contrats, si on a besoin d'argent, donc là, on peut savoir qu'est-ce qu'ils ont à l'agenda aujourd'hui, qu'est-ce qui a atterri sur leur table [...] Donc, ça, pour [...] l'accès aux contrats, donc, il faut des... tout ça se fait par des contacts directs. »

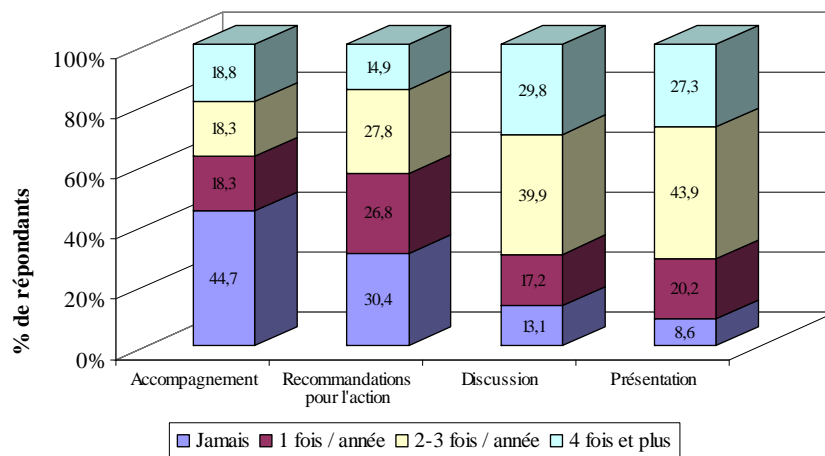
Par ailleurs, notons que quelques répondants au questionnaire en ligne ont mentionné des éléments (question qualitative) relevant d'une catégorie non mentionnée par les répondants rencontrés en face-à-face, à savoir des avantages et bénéfices pour l'institution universitaire. En effet, 6,3% des répondants ayant mentionné spontanément des avantages et bénéfices dans le questionnaire en ligne estiment que le transfert de connaissances offre des avantages à l'institution et que celle-ci en retire des bénéfices par le fait qu'elle jouit, par ce biais, d'une plus grande visibilité auprès du public. Selon ces répondants, le transfert de connaissances démontrerait l'utilité sociale de la recherche universitaire et des chercheurs; il améliorerait également la réputation et l'image de l'institution universitaire au sein de la population en général.

2.2 Catégories d'activités de transfert de connaissances réalisées par nos répondants en fonction de la fréquence et de la forme

2.2.1 Fréquence des activités de transfert de connaissances réalisées par les répondants

Les répondants au questionnaire en ligne devaient classer leurs pratiques de transfert de connaissances selon quatre catégories : les activités de présentation de leurs résultats de recherche

à des utilisateurs potentiels ; les discussions et échanges concernant leurs résultats de recherche avec des utilisateurs ; la diffusion de leurs résultats de recherche accompagnés de recommandations claires et précises ; l'accompagnement des utilisateurs pour les aider à intégrer dans leurs pratiques les connaissances issues de la recherche universitaire.



Graphique 3 : Types d'activités réalisées au cours des 12 derniers mois par les chercheurs

Pour chacune de ces activités, les chercheurs devaient indiquer la fréquence à laquelle ils les ont réalisées au cours des 12 derniers mois en utilisant l'échelle suivante : 1 = jamais, 2 = une fois durant l'année, 3 = deux à trois fois durant l'année et 4 = quatre fois et plus. Les répondants ont réalisé l'activité « d'accompagnement des utilisateurs pour les aider à intégrer dans leurs pratiques les connaissances issues de la recherche universitaire » et de « diffusion de leurs résultats de recherche accompagnés de recommandations claires et précises » en moyenne entre une et deux fois durant l'année. Par contre, les activités de « présentation de leurs résultats de recherche à des utilisateurs potentiels » et les « discussions et échanges concernant leurs résultats de recherche avec des utilisateurs » ont été réalisées près de deux à trois fois durant l'année. Le graphique 3 montre la proportion de répondants pour chacune des catégories de réponse.

A. Présentation de résultats de recherche à des utilisateurs potentiels

La grande majorité (71,2%) des répondants ont affirmé avoir présenté leurs résultats de recherche à des utilisateurs potentiels deux fois ou plus au cours des 12 derniers mois. Lors des entretiens face-à-face, certains répondants ont indiqué que ce type d'activité de transfert de connaissances permettait principalement de faire connaître les résultats concrets de leurs recherches aux utilisateurs potentiels et de les rendre plus faciles d'accès que s'ils les publiaient dans des articles scientifiques. Ils ont également donné plusieurs exemples concrets de la forme que pouvaient prendre de telles activités de présentation des résultats de recherche. Celles ayant été les plus fréquemment mentionnées sont : les conférences, les présentations et ateliers dans le cadre de la participation à des colloques et congrès, ainsi que l'offre de formation continue à des milieux de pratique.

B. Discussions et échanges concernant les résultats de recherche avec des utilisateurs

On note également que la grande majorité (69,7%) des répondants au questionnaire ont indiqué avoir eu des discussions ou échanges concernant leurs résultats de recherche avec des utilisateurs potentiels deux fois ou plus au cours de la dernière année.

Peu de répondants ont abordé ce type d'activité lors des entretiens face-à-face, mais certains ont précisé que de tels échanges permettaient de s'assurer de la pertinence des résultats pour les utilisateurs ou encore d'apprécier l'accueil des résultats et leur intégration aux pratiques. De plus, quelques répondants ont souligné qu'ils discutaient et échangeaient avec les utilisateurs à propos de leurs résultats de recherche afin de partager des idées sur différentes problématiques, de trouver des pistes de recherche ou de mieux connaître les besoins des milieux utilisateurs dans le but d'y adapter la recherche.

C. Diffusion de résultats de recherche accompagnés de recommandations claires et précises pour l'action

Un peu moins de la moitié (42,7%) des répondants au questionnaire ont indiqué avoir participé à des activités de diffusion de leurs résultats de recherche accompagnés de recommandations claires et précises deux fois ou plus au cours de la dernière année. Lors des entretiens face-à-face,

quelques répondants ont souligné la pertinence de ce type d'activités parce qu'elles « donnent un sens » aux résultats pour les utilisateurs et se rapprochent de leurs préoccupations concrètes.

« Parce que les milieux d'intervention vont pouvoir donner un sens aux résultats des recherches dans la mesure où nous, on est capable de se décentrer de notre propre point de vue. On est capable de se mettre du point de vue d'un milieu d'intervention et penser aux implications que ça peut avoir pour eux. Et penser à la façon dont, concrètement, ça peut se réaliser dans un milieu d'intervention. Donc, je trouve ça essentiel d'avoir des recommandations concrètes. »

Les activités de diffusion des résultats de recherche accompagnés de recommandations claires et précises permettraient également, selon certains répondants rencontrés en entretien face-à-face, de faire avancer les idées des utilisateurs et de les outiller dans leur pratique.

« ...on a la distance nécessaire pour voir des choses que les milieux de pratique ne voient pas. Donc, dans ce sens-là, je pense qu'on peut se permettre d'identifier des pistes. Donc, oui, je pense que c'est important. Les recommandations sont importantes, mais peut-être que la façon de les faire importe. Il faut faire attention sur la façon de les amener. »

Cependant, selon quelques répondants, il ne serait pas toujours possible pour les chercheurs universitaires de faire des recommandations claires aux utilisateurs lors de la diffusion de leurs résultats, car leur domaine de recherche ne s'y prête parfois pas.

« Oui, parce que voilà, c'est pas du tout dans ma façon de diffuser les choses. Je ne fais pas ça, comme ça. Enfin, je veux dire, les historiens font pas ça comme ça. Il n'y a jamais de recommandations. Il n'y a rien. Il y a une espèce de conscientisation si vous voulez. »

D) Accompagnement des utilisateurs pour les aider à intégrer dans leurs pratiques les connaissances issues de la recherche universitaire

Un peu plus d'un tiers des répondants (37,1%) rapporte avoir accompagné des utilisateurs pour les aider à intégrer dans leurs pratiques les connaissances issues de la recherche universitaire deux fois ou plus au cours de la dernière année. Cependant, lors des entretiens face-à-face, aucun élément n'a permis d'éclairer les motivations de cette pratique d'accompagnement.

Toutefois, certains répondants ont souligné l'importance d'avoir des contacts réguliers avec les milieux de pratique. En effet, ces contacts encourageraient l'implication des utilisateurs dans la recherche et faciliteraient une adéquation des résultats aux besoins de ces derniers. Les répondants indiquent que ces activités avantageraient donc autant les chercheurs que les utilisateurs.

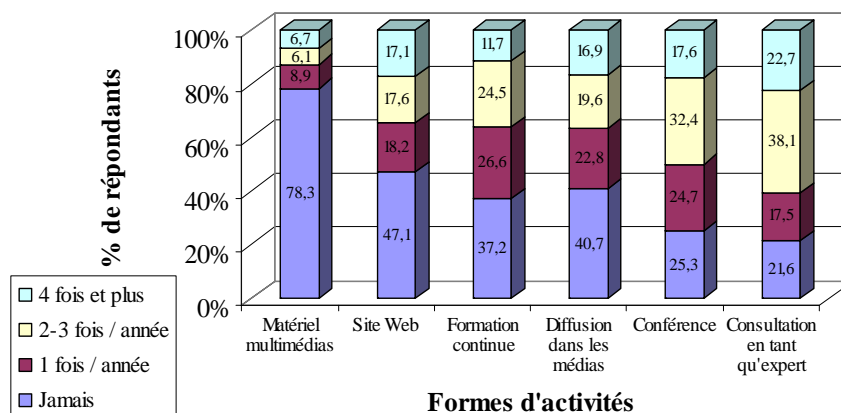
« C'est plus important, parce que ça nous permet d'être en phase avec ce que les gens ont besoin. Ça permet de développer des méthodes de travail qui ont plus de chances de donner des résultats immédiatement utilisables, utiles. »

Par ailleurs, certains répondants qui ne réalisent pas d'accompagnement ont indiqué que de telles activités ne s'appliquent pas à leur domaine de recherche, ou encore que les milieux auxquels ils s'adressent se chargent eux-mêmes de faire des démonstrations :

« Donc, ça, ça ne se fait pas, parce que les organismes ont déjà... le personnel qui est là est capable de le faire sans que nous on intervienne directement. Mais c'est sûr que ça a à voir avec ma spécialisation. »

2.2.2 Forme des activités de transfert de connaissances

Dans le questionnaire en ligne, nous proposons aux répondants de mentionner, selon des catégories prédéfinies, les formes que prenaient leurs activités de transfert de connaissances. Le graphique 4 présente ces résultats.



Graphique 4 : Formes des activités de valorisation des connaissances réalisées par les chercheurs au cours des 12 derniers mois

L'examen du graphique 4 montre qu'au cours des 12 derniers mois, 60,8 % des répondants indiquent avoir fait de la consultation en tant qu'expert ou conférencier au moins deux fois, et 50,0% des répondants indiquent avoir réalisé au moins deux conférences ou présentations professionnelles. Ces deux formes de transfert auraient été davantage pratiquées que la diffusion de leurs résultats dans les médias (36,5%), la participation au développement de formations continues ou à des ateliers de travail (36,2%), ainsi que la diffusion via un site Internet (34,7%). Finalement, seuls 12,8% des répondants ont privilégié l'utilisation de matériel multimédia

(vidéos, DVD, logiciels) pour réaliser leurs activités de transfert de connaissances au cours des 12 derniers mois.

2.3 Pratiques de nos répondants à l'égard du TC

Afin de mieux comprendre les besoins des chercheurs en matière de soutien à leurs activités de transfert de connaissance, nous avons d'abord dressé un portrait des pratiques de nos répondants en la matière. Ce portrait couvre les dimensions du temps consacré et des activités que les répondants considèrent comme du TC.

2.3.1 Proportion du temps consacré au transfert de connaissances

Dans le questionnaire en ligne, à la question : « Combien d'heure(s) par semaine estimez-vous consacrer à la valorisation des connaissances ? » (incluant le temps de préparation et de rédaction), les chercheurs ont répondu en fonction de la distribution suivante :

Tableau 1 : Nombre d'heures par semaine³ consacrées au transfert de connaissances

Nombre d'heures par semaine	% de répondants
0 à 5	59,7
6 à 10	19,9
11 à 15	6,5
16 à 20	10,2
21 et plus	3,8
Total	100

L'examen du tableau 1 montre que 40,3% des répondants disent consacrer plus de cinq heures par semaine au TC et 36% y consacrent entre deux et cinq heures par semaine (23,7% de 0 à 2 heures). Ainsi, 76,3% des répondants consacraient plus de deux heures par semaine au TC. Nous devons toutefois demeurer prudents quant à l'interprétation de ces résultats, puisque, comme nous le verrons dans la section suivante, une certaine confusion semble exister chez nos répondants autour de la définition du TC et des pratiques qui s'y rattachent.

³ Étant donné que nous n'avons pas demandé aux répondants quel était leur nombre d'heures total de travail par semaine, il nous est impossible d'établir la proportion de temps consacré au TC.

2.3.2 Diversité des domaines de recherche, des définitions et des activités de TC

Afin de dresser un portrait des pratiques proprement dites de transfert de connaissances réalisées par nos répondants, nous leur avons demandé de nous parler de leur domaine de recherche, des activités de TC qu'ils réalisent et des utilisateurs auxquels ils s'adressent.

Concernant le domaine de recherche de nos répondants, ces derniers proviennent de toutes les facultés et départements ciblés (le profil des répondants est présenté à l'appendice 1), tels que médecine, psychologie, didactique, science politique, pédiatrie, histoire, criminologie, etc. Les milieux utilisateurs auxquels ils s'adressent touchent différentes sphères (politique, économique, sociale, etc.). Nos répondants s'adressent ainsi autant à des organismes publics ou parapublics que privés, à des organismes à but non lucratif et à des associations diverses qui œuvrent en santé, défense des droits, environnement, sécurité publique, économie, etc. En plus de cette diversité de milieux, les chercheurs transfèrent leurs connaissances à des utilisateurs potentiels de toutes sortes (intervenants, directeurs, préposés, chargés de projets, etc.) ainsi qu'à des professionnels divers (juristes, avocats, médecins, enseignants, travailleurs sociaux, professionnels de la santé et de la sécurité publique, fonctionnaires, décideurs, etc.).

Lors des entretiens face-à-face, nous avons demandé aux répondants de détailler les tâches réalisées durant ces heures consacrées au transfert de connaissances. Il convient de les résumer ici puisqu'elles sont très diversifiées et illustrent des conceptions du TC parfois fort différentes les unes des autres.

Tout d'abord, les répondants diffusent leurs savoirs de façon très variée. Voici quelques exemples : rédaction de brochures d'information, de lettres d'opinion, de rapports, conception d'outils, publications d'articles dans des revues professionnelles, participation à des ateliers, conférences grand public, participation à des congrès ou séminaires s'adressant à des utilisateurs, entrevues médiatiques, activités de formation auprès d'utilisateurs ciblés, mise en ligne d'informations pertinentes sur des sites web, etc.

Plusieurs répondants considèrent également comme étant des activités de TC le fait de siéger sur des conseils d'administration, des tables de concertation et des comités consultatifs ou de participer à des réunions diverses dans le but d'approfondir des problématiques précises. Un

certain nombre obtient par ailleurs des contrats de recherche appliquée auprès d'organismes publics afin de résoudre différentes problématiques. Ce type d'activité de recherche, bien qu'il se situe clairement dans le cycle de production de la connaissance (Graham et al., 2006), comporte généralement des activités de mise à profit des résultats par les milieux où il se déroule. Les données recueillies ne nous permettent cependant pas de déterminer jusqu'à quel point des résultats sont mis à profit dans ce cadre.

Par ailleurs, certaines activités mentionnées par nos répondants lors des entretiens face-à-face mettent en évidence une certaine confusion entre les activités de production des connaissances (cycle 1) et les actions nécessaires pour appliquer ces connaissances (cycle 2) proposées par Graham & al. (2006). De fait, certains considèrent comme du transfert de connaissance des activités de production scientifique telles que la préparation d'articles pour des revues avec comité de pairs et des articles méthodologiques. D'autres ont mentionné la présentation de résultats de recherche dans le cadre de cours académiques. Comme le montre la liste de toutes les activités mentionnées par les répondants, cette confusion est toutefois marginale et la plupart des répondants ont plutôt parlé d'actions visant l'application des connaissances.

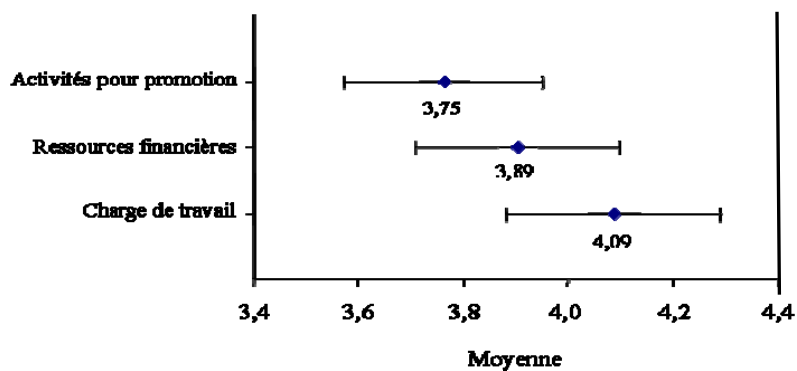
En bref, nos résultats montrent que le TC génère des avantages et bénéfices importants pour le chercheur, pour l'avancement de la recherche ainsi que pour les étudiants. Par ailleurs, nous constatons que la fréquence des activités réalisées et l'importance que nos répondants y accordent décroissent en fonction du niveau d'implication qu'elles exigent. Bien qu'une certaine confusion entoure la définition des activités de TC, les répondants s'engagent dans une gamme considérable d'activités de toutes sortes. Enfin, les pratiques en transfert de connaissances sont très différentes d'un domaine de recherche à l'autre.

3. Facteurs qui facilitent et qui entravent les activités de transfert de connaissances (Objectif 3)

Afin d'établir quels sont les différents enjeux susceptibles d'entraver ou de faciliter les activités de transfert de connaissances, nous avons proposé aux répondants du questionnaire en ligne différents facteurs pour lesquels ils devaient indiquer s'il s'agissait d'un facilitant ou d'un obstacle. Par la suite, lors des entretiens face-à-face, nous avons demandé aux répondants de préciser leurs réponses.

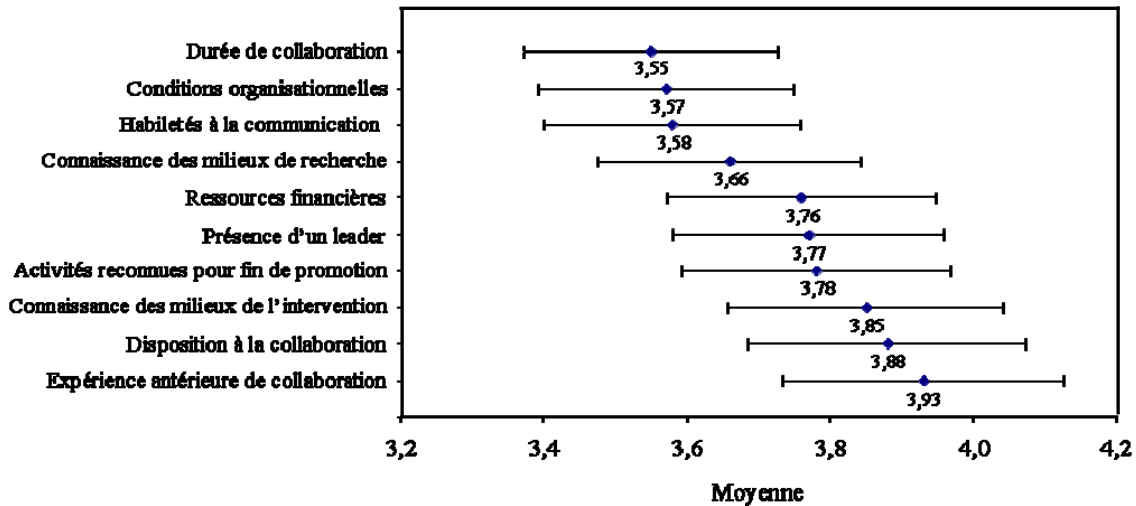
3.1 Résultats du questionnaire en ligne

Les répondants devaient indiquer leur niveau d'accord sur une échelle de 1 à 5, allant de « 1 = Tout à fait en désaccord » à « 5 = Tout à fait en accord » avec des énoncés pouvant constituer des obstacles à leurs activités de TC. Comme l'indique le graphique 5, les répondants sont plutôt en accord avec le fait que la charge de travail, les ressources financières disponibles et les types d'activités reconnus pour fin de promotion sont des entraves importantes à leurs activités de transfert des connaissances.



Graphique 5 : Entraves aux activités de valorisation des connaissances

Le graphique 6 présente, quant à lui, les facteurs qui facilitent les activités de transfert de connaissances des chercheurs. Les répondants devaient répondre à cette question en utilisant la même échelle que précédemment. Les résultats indiquent que les répondants sont moyennement à plutôt d'accord avec le fait que tous les items de cette question facilitent les activités de transfert de connaissances.



Graphique 6 : Éléments qui facilitent les activités de valorisation des connaissances

La comparaison des graphiques 5 et 6 montre que les ressources financières, les activités reconnues pour fins de promotion et la charge de travail sont considérées autant comme des éléments qui facilitent le TC que comme des entraves par les répondants. Il est clair que cette contradiction apparente provient du point de vue selon lequel on aborde les items, par exemple, l'insuffisance de ressources financières étant une entrave et le financement adéquat étant un facilitant.

Lors des entretiens face-à-face, nous avons demandé aux répondants de nous expliquer en quoi ces éléments facilitent ou entravent le transfert de connaissances. La section qui suit présente les propos recueillis pour chacun des items.

3.2 Conditions organisationnelles⁴

Charge de travail et activités reconnues pour fins de promotion

Une importante majorité de répondants ont expliqué que la réalisation d'activités de transfert de connaissances requiert beaucoup de temps (vulgarisation, rencontres, déplacements, prises de contacts, etc.) et qu'ils ne disposent pas de temps pour se consacrer au TC autant qu'ils le souhaiteraient ou que le souhaiteraient les milieux de pratique. Deux facteurs expliquent ce

⁴ La présente étude ne rapporte que le point de vue des chercheurs et non celle des décideurs administratifs des différents paliers de l'institution. Nous tenons à rappeler qu'il s'agit de la perception des répondants à l'égard des conditions organisationnelles de l'Université de Montréal.

manque de temps : la lourdeur de la charge de travail de chercheur et le fait que le TC ne soit pas une activité reconnue aux fins de promotion. D'une part, les répondants considèrent que leurs activités principales, qui comprennent autant des activités académiques et administratives que des activités de recherche scientifique, représentent une charge de travail considérable. De fait, les répondants consacrent d'abord et avant tout leur temps et leurs énergies aux activités reconnues pour fins de promotion telles que la rédaction d'articles scientifiques publiés dans des revues avec comité de lecture, des présentations lors d'événements scientifiques de calibre international, etc. Par conséquent, les activités de transfert de connaissances doivent se faire en dehors de leur semaine de travail « normale », c'est-à-dire en surplus de toutes les autres tâches :

« Le temps, c'est quelque chose d'important pour faire de la valorisation de connaissances. Et dans la carrière universitaire, les demandes sont très grandes, parce qu'on a des étudiants au doctorat, on a toutes les charges administratives, professorales, l'enseignement. [...] et la première pression c'est de publier. Parce que c'est là-dessus qu'on est premièrement évalué. On est porté à mettre le temps qu'on a sur les choses qui vont nous donner la promotion. »

Plusieurs répondants estiment que les jeunes chercheurs n'ayant pas encore obtenu leur agrégation sont davantage confrontés à cette difficulté, ce qui se traduit, pour certains d'entre eux, par une activité beaucoup moins importante en matière de transfert de connaissances que celle de leurs confrères ayant obtenu leur agrégation.

« Mes collègues plus jeunes, eux, sont souvent confronté à ce genre de problème-là et je les comprends très bien de trouver ça dommage. C'est souvent une période de leur carrière où ils pourraient nouer beaucoup de liens avec différents milieux, avec des utilisateurs, mais finalement, on décourage ça dans bien des cas. »

Toutefois, selon certains répondants, cette situation ne concerne pas uniquement les jeunes chercheurs, puisque les activités de TC ne figurent pas explicitement dans la définition de tâche des chercheurs et ce, peu importe leur niveau d'avancement de carrière. Deux répondants titulaires s'expriment sur ce sujet :

« L'agrégation, c'est encore pire, mais la titularisation c'est la même chose. On se fait carrément dire, ouvertement, qu'on passe trop de temps à ces activités qui ne sont pas reconnues pour fins de promotion. »

« On peut dire que l'humeur générale, à l'échelle de l'université... on peut avoir une certaine méfiance à l'égard de quelqu'un qui valorise les connaissances de l'université, parce que on pense que c'est autant de temps qui n'est pas consacré à son emploi. »

D'ailleurs, selon l'analyse des réponses obtenues dans le questionnaire en ligne, nous n'avons détecté aucune différence statistiquement significative dans les taux d'activités de transfert de

connaissances en fonction du statut des chercheurs, qu'ils soient adjoints, agrégés ou titulaires. Nous reviendrons sur ce sujet dans la partie qui porte sur les analyses complémentaires des résultats du questionnaire en ligne.

Enfin, soulignons que tous les répondants qui se sont exprimés sur ce sujet estiment que le fait de reconnaître les activités de TC pour fins de promotion serait un facteur qui faciliterait la réalisation de ces activités. Le temps consacré à ces dernières ne serait plus perçu comme une « surcharge » mais inclus dans la charge de travail du chercheur, au même titre que les activités « scientifiques » ou académiques.

3.3 Ressources financières⁵

Selon nos répondants, l'insuffisance de ressources financières (internes ou externes à l'université) ne permet pas aux chercheurs d'embaucher du personnel pouvant les dégager de certaines tâches académiques ou les assister dans leurs travaux, ce qui limite leur disponibilité pour réaliser des activités de TC. Outre l'embauche de personnel, certains chercheurs ont déploré le peu de ressources financières dédiées spécifiquement à la réalisation d'activités de TC. À ce titre, les répondants soulignent l'existence de coûts directement liés à ce type d'activités, tels que l'embauche d'experts pour la vulgarisation, les frais de déplacements, l'impression de documents, la location de salles pour des rencontres, etc., et pour lesquels ils n'ont que peu de moyens. Comme nous le verrons plus loin, les analyses complémentaires montrent que plus les chercheurs obtiennent de subventions, plus ils réalisent d'activités de TC.

En somme, différents besoins liés aux pratiques de TC (temps, ressources humaines, coûts divers) ne peuvent, par manque de ressources financières, être comblés par les chercheurs. Ainsi, les conséquences de l'insuffisance du financement représentent un obstacle important à leurs activités de transfert de connaissances.

« Écoutez, il est certain que les deux ressources les plus importantes, c'est le temps et l'argent. Avec un appui financier, on peut, comme chercheur, se concentrer sur certains éléments où notre contribution est la plus significative et confier à des agents de recherche, à des assistants de recherche, des tâches un peu plus techniques, tout en reconnaissant leur importance. [...] Et là, l'argent vient nous aider à aller chercher des gens qui ont l'expertise, comme agent de recherche, pour faire cette vulgarisation qui sera faite sous notre supervision, qu'on contrôlera et qui nous

⁵ Nous tenons à rappeler qu'il s'agit ici de la perception de nos répondants. Nous reviendrons sur les enjeux entourant le financement du TC dans la section consacrée à la discussion.

amènera ensuite à avoir les documents pouvant circuler vers le grand public ou les usagers professionnels. »

Bien entendu, tous les répondants s'étant prononcés sur ce sujet considèrent qu'une augmentation du financement de la recherche en général, une amélioration du financement des coûts en lien avec les activités de TC ainsi que le développement du financement dédié spécifiquement à ce type d'activités représentent des facteurs majeurs qui faciliteraient le TC.

Par ailleurs, quelques répondants ont soulevé la question des critères retenus dans les demandes de financement auprès des organismes subventionnaires. En effet, les activités prises en considération dans l'évaluation du dossier d'un chercheur pour l'obtention de subventions de recherche sont les mêmes que pour l'obtention d'une promotion au sein de l'université. Ainsi, l'absence de reconnaissance des activités de TC dans les demandes de subvention constitue un obstacle, au même titre que pour la promotion au sein de l'institution universitaire, puisque les chercheurs doivent mettre de l'avant les activités « scientifiques » pour augmenter leurs chances d'obtenir des subventions de recherche.

3.4 Collaboration entre les chercheurs et les milieux de pratique

Plusieurs caractéristiques de la collaboration entre les chercheurs et les utilisateurs peuvent constituer des facteurs qui facilitent ou qui entravent les pratiques de TC. Parmi ceux-ci : les habiletés de communication des utilisateurs, la disposition à la collaboration, tant des utilisateurs que des chercheurs, la présence d'un leader, la connaissance des milieux respectifs ainsi que la durée de la collaboration.

3.4.1 Habiletés des utilisateurs à communiquer leurs préoccupations et critiques

Le petit nombre de chercheurs qui ont abordé ce sujet insistent sur l'importance des habiletés des utilisateurs dans l'expression de leurs préoccupations et critiques. En effet, cela permet aux chercheurs de comprendre plus rapidement et clairement les problèmes que les utilisateurs rencontrent et de répondre plus adéquatement à leurs besoins, d'adapter les devis de recherche en ce sens et de développer de meilleures collaborations.

3.4.2 Disposition à la collaboration

Être disposé à la collaboration constitue une caractéristique incontournable et un préalable à toute activité de transfert de connaissances.

« C'est un élément très important. C'est-à-dire que si vous avez une communauté d'utilisateurs qui a une vision extrêmement fermée et péjorative de l'universitaire, [...], vous allez avoir pas mal plus de travail à faire pour les convaincre de vous rencontrer, de vous parler et de montrer que vous pourriez avoir quelque chose à leur offrir. Si ce sont des gens qui ont eu l'occasion, soit de voir la contribution universitaire ou ont l'ouverture d'esprit pour se dire : « Il y a peut-être quelque chose là » à ce moment-là, on peut accélérer les choses et on a peut-être franchi une première étape plus rapidement. »

Quelques répondants ont précisé que certains événements améliorent la disposition à la collaboration entre chercheurs et utilisateurs, tels des colloques professionnels, des tables de concertation, etc. Ces premières rencontres facilitent les collaborations en créant un pont entre les deux cultures.

« En ce sens-là, les activités auxquelles je faisais référence tout à l'heure, des tables de concertation, des tables-rondes sont très importantes parce que parfois, c'est la première étape pour rencontrer ces gens-là, établir une crédibilité et le fait qu'on puisse entrer en dialogue avec eux, être en mesure de leur apporter quelque chose. »

3.4.3 Présence d'un leader

La présence d'un leader constitue un facteur appréciable pour faciliter la réalisation des activités de transfert de connaissances. Deux éléments spécifiques ressortent des propos recueillis sur ce sujet : le statut du leader ainsi que son rôle.

En ce qui concerne le statut du leader, la majorité des répondants qui se sont exprimés sur ce sujet estiment qu'il est préférable qu'il appartienne au milieu des utilisateurs. En ce qui concerne son rôle, il doit servir d'intermédiaire entre le milieu de la recherche et les milieux d'intervention et faire en sorte que les praticiens soient en mesure d'apprécier la « valeur ajoutée » que peut apporter la recherche dans leurs pratiques d'intervention. Les chercheurs rencontrés constatent que les personnes qui jouent ce rôle possèdent souvent un certain pouvoir décisionnel.

« Ça prend, à mon avis, dans les milieux de pratique, quelqu'un qui a cette capacité de comprendre un autre univers que le sien, qui est celui de la recherche, par exemple, et de voir en quoi la recherche a une certaine importance, même s'il y a une certaine méconnaissance. C'est dans ce sens-là, un peu : avoir ce leadership dans la capacité de voir la pertinence de la recherche universitaire comme moteur de l'action, comme renouvellement des pratiques, enfin bref, toujours dans cette idée d'approche réflexive. Mais ça, c'est sûr, dans les milieux de pratique, tout le monde

est pas au même diapason par rapport à ça. [...] Moi, mon expérience, ça a toujours été, quand même, des gens qui se retrouvaient dans des postes de responsabilité, quand même. »

3.4.4 Connaissance des milieux de pratique par les chercheurs

Pour plusieurs chercheurs, la connaissance des milieux de pratique est un facteur qui facilite les activités de TC. Parmi les répondants qui se sont exprimés sur ce sujet, quelques-uns avaient vécu une expérience professionnelle dans un milieu de pratique avant de devenir chercheurs. Les autres, par contre, ont acquis cette connaissance au cours de leurs collaborations avec des milieux utilisateurs.

« Donc, ce qui est apprécié, c'est que le fait que j'ai cette expérience avant d'être universitaire, ça fait que les contacts avec le milieu se font plus facilement, parce qu'on parle le même langage. Donc, j'ai pas un langage qui est trop savant et je peux aussi, à chaque fois, donner des exemples pratiques de ce que j'avance. »

Pour certains répondants, cette connaissance des milieux utilisateurs permet aux chercheurs de tenir compte, dans leurs recherches, des besoins spécifiques des utilisateurs et, ainsi, de mieux adapter les connaissances transférées aux milieux de pratique. D'autres ont spécifié que cette connaissance leur permettait de prendre en considération la culture, les conditions et les contraintes inhérentes à ces milieux. Ils sont donc en mesure de transférer plus efficacement les résultats de leurs recherches à ces utilisateurs, entre autres en utilisant des exemples concrets qui correspondent aux situations auxquelles font face les utilisateurs dans leurs pratiques.

« Ça aussi, c'est indispensable de connaître les milieux pour un peu se mettre à leur place, justement. Des fois, de connaître leurs conditions, de connaître ce serait quoi leurs besoins. Donc, ça, ça aide non seulement à identifier des objets d'études ou de recherche, mais aussi sur les manières de transférer. Des fois, de connaître les milieux mais c'est quoi leurs conditions, c'est quoi les enjeux politiques auxquels ils font face. »

3.4.5 Connaissance du milieu de la recherche par les utilisateurs

Quelques chercheurs rencontrés ont évoqué le fait que la connaissance du milieu de la recherche par les utilisateurs potentiels facilite le TC. En effet, celle-ci permettrait aux utilisateurs de formuler des demandes plus réalistes à l'endroit des chercheurs.

3.4.6 Durée de la collaboration

Lors des entretiens face-à-face, une majorité de répondants ont expliqué en quoi la durée de la collaboration entre le chercheur et un milieu utilisateur est un facilitant du TC. Tout d'abord, les

répondants ont expliqué qu'au fil du temps, une connaissance mutuelle de chacun pouvait s'installer et créer ainsi un climat et une relation de confiance qui favorisaient la résolution des problèmes potentiels. Certains nous ont également dit qu'une sensibilité à l'autre se développe et qu'il est donc plus facile de s'adapter aux besoins des utilisateurs et de développer des méthodes de travail plus efficaces. Les chercheurs développent une expertise et des outils afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs, de pouvoir mieux s'adresser à eux et de clarifier leur rôle.

« Je dirais que le fil conducteur de ça, c'est justement la capacité d'établir des liens à long terme de coopération entre les utilisateurs et les chercheurs, donc des canaux fonctionnels d'échanges réguliers, de communication avec les chercheurs. »

Notons, enfin, que les propos des répondants relatifs à la durée des collaborations comme facteur facilitant les activités de transfert de connaissances tenaient compte de leurs expériences antérieures de collaboration.

3.4.7 Obstacles liés aux milieux utilisateurs

Plusieurs répondants ont souligné deux obstacles provenant des milieux utilisateurs qui entravent les pratiques de TC. Selon ces derniers, les attentes irréalistes et les difficultés de compréhension des utilisateurs concernant les résultats de recherche relèvent d'une méconnaissance de la culture et des processus de recherche.

Concernant les attentes des utilisateurs, certains répondants ont mentionné qu'il arrive parfois que certains utilisateurs s'attendent à ce que la recherche puisse trouver rapidement toutes les solutions à tous les problèmes. Du côté de la difficulté pour les utilisateurs de comprendre et d'assimiler les informations ou les résultats de recherche, il s'agit principalement de l'arrimage entre un problème circonscrit et des solutions souvent complexes qui s'appuient sur une méthodologie avec laquelle les utilisateurs ne sont pas familiers. Les répondants illustrent ainsi cette difficulté :

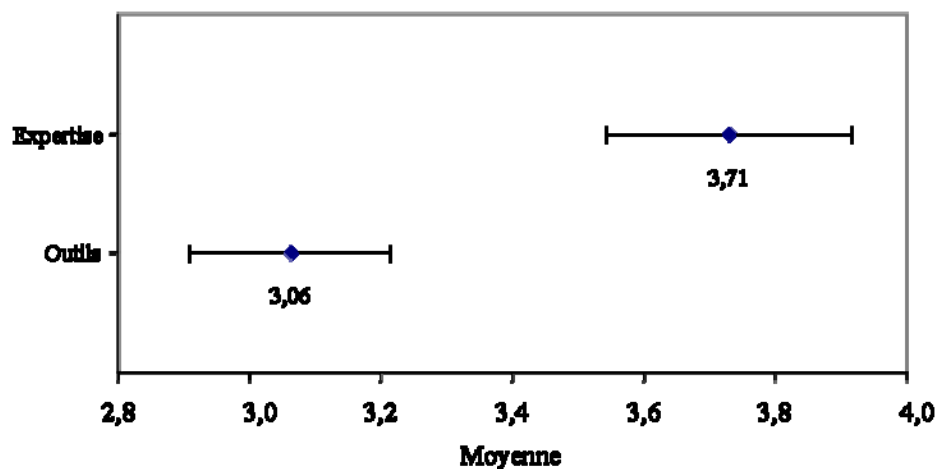
« Un obstacle en ce sens qu'ils recherchent des solutions et parfois, les solutions ne sont pas simples. Et peut-être que c'est une façon propre aux universitaires de voir les choses, mais la réalité est rarement simple, c'est plutôt complexe. Et donc, le défi, l'obstacle en terme de transfert de connaissances, c'est de faire confronter la simplicité à la complexité. »

Toutefois, si ces deux facteurs représentent des obstacles au TC, ils n'apparaissent pas insurmontables dans la mesure où ils ne mettent pas en péril la collaboration entre les utilisateurs

et les chercheurs. Les résultats du questionnaire en ligne montrent que seuls 27,5% des répondants ont estimé que les attentes irréalistes des utilisateurs envers la recherche sont des entraves à leurs activités de transfert de connaissances, et que 23,2% estiment la même chose concernant la difficulté des utilisateurs à comprendre et assimiler l'information ou les connaissances scientifiques. Ces obstacles peuvent donc être surmontés surtout lorsque, comme nous l'avons mentionné plus tôt, la collaboration entre chercheurs et utilisateurs s'améliore avec le temps.

3.5 Outils et expertise

Par ailleurs, dans le questionnaire en ligne, nous avons demandé aux répondants d'indiquer s'ils considéraient qu'ils possédaient les outils et l'expertise nécessaires pour faciliter le transfert de connaissances. Le graphique suivant présente les moyennes obtenues à cette question.



Graphique 7 : Degré d'accord des répondants sur le fait de posséder les outils et l'expertise nécessaires à la réalisation d'activités de transfert de connaissances

À l'affirmation « Je dispose des outils nécessaires pour valoriser les connaissances », les répondants devaient indiquer leur niveau d'accord sur une échelle de « 1 = Tout à fait en désaccord » à « 5 = Tout à fait en accord ». La moyenne des scores obtenus est de 3,06, ce qui indique que la majorité des répondants ont manifesté un accord mitigé face à cette affirmation. À l'item « Je dispose de l'expertise nécessaire pour réaliser des activités de valorisation des connaissances », la moyenne des scores obtenus est de 3,71, ce qui indique que la majorité des répondants ont manifesté un accord modéré avec l'affirmation.

Lors des entretiens face-à-face, nous avons demandé aux répondants de préciser quels outils ils estiment posséder pour transférer des connaissances. Ceux-ci ont mentionné des éléments d'ordre matériel élémentaires, tels que le fait que l'université leur offre un bureau de travail, l'accès à des outils de télécommunication et à des infrastructures de recherche. Quelques-uns ont par ailleurs mentionné que le fait d'être titulaire d'une chaire de recherche ou d'appartenir à une équipe ou un centre de recherche leur procurait des outils nécessaires tels que des salles de réunions et des ressources humaines.

Nous avons également demandé aux répondants de préciser la nature de l'expertise qu'ils possèdent pour réaliser leurs activités de TC. Cette expertise consiste principalement en une bonne connaissance des milieux auxquels ils s'adressent, connaissance qui se construit au fur et à mesure qu'ils réalisent des activités de TC et qu'une bonne communication se développe entre eux et les utilisateurs. Par ailleurs, quelques répondants ont également spécifié que leur expertise tenait d'abord et avant tout à leur bonne connaissance de leur domaine de recherche et de leurs sujets de recherche.

En terminant, il nous apparaît pertinent de préciser ici qu'une partie importante de nos répondants ne connaît pas l'existence des CLT-OLTIS. En effet, lors du sondage en ligne, nous demandions aux répondants d'indiquer s'ils étaient associés à un organisme de transfert de connaissances. Lors des entretiens face-à-face, nous demandions à ceux que cela concernait de nous parler de cet organisme, de sa mission et de ses mandats, ainsi que du type de collaboration existant entre eux. La plupart des répondants à qui nous avons posé cette question nous ont avoué ignorer ce que nous entendions par « organisme de transfert de connaissances ». Il nous apparaît évident que cette méconnaissance de la part de chercheurs représente sans aucun doute une entrave à la réalisation de leurs activités de transfert de connaissances, puisqu'ils sont ainsi privés d'une expertise importante.

En bref, nous retenons quatre principaux facteurs qui facilitent ou entravent les activités de transfert de connaissances de nos répondants. D'abord, l'absence de conditions organisationnelles favorables et l'insuffisance des ressources financières ne permettent pas aux chercheurs d'atteindre leurs objectifs en matière de transfert de connaissances. En ce sens, il s'agit d'entraves importantes à leurs activités de TC. Ensuite, il apparaît que tous les aspects de la

collaboration entre les chercheurs et les utilisateurs sont des facteurs cruciaux pour la réussite d'une activité de TC. Il est également intéressant de constater que les répondants considèrent qu'ils acquièrent leur expertise dans le domaine du transfert de connaissances au fur et à mesure de leurs expériences, cela impliquant que leurs pratiques s'améliorent au fil de leurs réalisations. Enfin, soulignons qu'une partie importante des répondants ayant participé aux entretiens face-à-face ne connaissent pas les CLT-OLTIS.

4. Analyses complémentaires

Les analyses complémentaires présentées dans cette section ont été menées de manière exploratoire afin de comparer certaines dimensions des objectifs 1, 2 et 3, ainsi que des données descriptives mesurées à l'aide du questionnaire. Les résultats les plus intéressants obtenus à l'aide de ces analyses sont présentés ici. Tel que précisé dans la section « méthodologie », nous avons séparé l'échantillon en trois groupes à partir des dimensions « attitudes » et « réalisations » en matière de transfert de connaissances. Le groupe des « grands transférants » est composé des chercheurs ayant réalisé plus d'activités de transfert de connaissances que la moyenne de nos répondants. Le groupe des « petits transférants » regroupe ceux qui ont réalisé moins d'activités que la moyenne. Un contraste au niveau de l'attitude des « petits transférants » a également été effectué : les « petits transférants » ayant une attitude plus positive que la moyenne sont identifiés en tant que « petits transférants att+ », alors que ceux ayant une attitude moins positive que la moyenne sont les « petits transférant att - ». Cette catégorisation permet d'établir un contraste entre les réalisations et les attitudes des chercheurs, et ainsi de déterminer si les trois groupes de répondants diffèrent quant aux autres dimensions à l'étude.

Les « grands transférants » ainsi que les « petits transférants att+ » mentionnent avoir réalisé une plus grande proportion de recherche appliquée par rapport à la recherche fondamentale que les « petits tranférants att- » au cours des 12 derniers mois. Ainsi, il semble que les chercheurs de notre échantillon impliqués dans une plus grande proportion de recherche appliquée ont une attitude plus positive envers le transfert de connaissances.

Une plus grande proportion de « grands transférants » que de « petits transférants att- et att+ » indique être en accord avec l'affirmation suivante : « Je dispose des outils nécessaires pour

valoriser les connaissances ». Cela révèle que les « grands transférants » se sentiraient davantage outillés pour effectuer des activités de transfert de connaissances que les « petits transférants att- et att+ ». Nos analyses montrent que les « petits transférants att- » et les « petits transférants att+ » ne se distinguent pas quant à leur perception du niveau d'expertise qu'ils détiennent pour réaliser des activités de TC. On pourrait donc en déduire qu'en moyenne, plus les répondants se considèrent outillés pour effectuer des activités de transfert de connaissances, plus ils auront réalisé ce type d'activités au cours des 12 derniers mois.

Une plus grande proportion de « grands transférants » que de « petits transférants att- et att+ » indique être en accord avec l'affirmation suivante : « Je dispose de l'expertise nécessaire pour réaliser des activités de valorisation des connaissances ». Cela révèle que les « grands transférants » estiment détenir davantage d'expertise pour effectuer des activités de transfert de connaissances que les « petits transférants att- et att+ ». Nos analyses ne montrent aucune différence entre les « petits transférants att- » et les « petits transférants att+ » quant à leurs réponses relativement au fait de disposer de l'expertise nécessaire pour valoriser des connaissances. On pourrait donc en déduire qu'en moyenne, plus les répondants estiment disposer de l'expertise nécessaire pour effectuer des activités de transfert de connaissances, plus ils auront réalisé ce type d'activités au cours des 12 derniers mois.

Au cours des 12 derniers mois, les « grands transférants » auraient obtenu davantage en valeur de subventions et contrats de recherche en tant que chercheur principal que les « petits transférants att+ et att- ». Nos analyses ne permettent toutefois pas de détecter de différence significative entre les « petits transférants att- » et les « petits transférants att+ ». Nos résultats nous portent à croire qu'en moyenne, plus les répondants ont obtenu de financement de recherche au cours des 12 derniers mois, plus ils ont une attitude positive envers le TC et plus ils réalisent d'activités en ce sens.

Le groupe des « grands transférants » indique avoir diffusé oralement ou par écrit davantage de recherches scientifiques au cours des 12 derniers mois que les « petits transférants att- » et que les « petits transférants att+ ». Nos analyses ne montrent aucune différence entre les « petits transférants att- » et les « petits transférants att+ » quant à cette variable. Ces résultats indiquent qu'en moyenne, plus les répondants auront produit de recherches scientifiques au cours de la

dernière année, plus ils auront réalisé d'activités de transfert de connaissances. Nous reviendrons sur l'interprétation de ce résultat lors de la discussion.

Notons que nos analyses ne permettent de détecter aucune différence significative entre les groupes de transférants selon le degré d'avancement de carrière, ni selon le nombre d'années d'expérience en tant que chercheur universitaire.

Par ailleurs, la relation entre la variable « entraves » et les groupes de transférants ne s'avère pas significative. Nous avons donc tenté de déterminer si d'autres dimensions avaient une influence sur la perception des entraves aux activités de transfert de connaissances. Une régression a été effectuée entre la dimension « entraves » et plusieurs autres variables d'intérêt (par exemple : Proportion de recherche appliquée / Expertise / Subventions obtenues / Années d'expérience / Titre d'emploi, etc.) mesurées à l'aide du questionnaire en ligne. Voici les principaux résultats obtenus.

Les résultats révèlent une relation significative négative entre le fait de disposer des outils nécessaires pour valoriser les connaissances et les entraves perçues. Cela signifie que plus les répondants estiment avoir des outils pour transférer les connaissances, moins ils perçoivent d'entraves à leurs activités de TC. La force de cette relation est modérée ($\beta = -0,476$, $p = .000$ et $-0,209$; $p = .015$).

L'analyse révèle également une relation significative négative entre le nombre d'années d'expérience en tant que chercheur et la perception d'entraves aux activités de transfert de connaissances. On en conclut que plus les répondants possèdent d'années d'expérience en tant que chercheurs, moins ils perçoivent d'entraves à leurs activités de valorisation des connaissances. Cette relation est toutefois faible ($\beta = -0,209$).

Globalement, nous pouvons retenir de ces résultats que plus les répondants se considèrent outillés pour effectuer des activités de transfert de connaissances, et que plus ils estiment disposer de l'expertise nécessaire à cet effet, plus ils réalisent d'activités de transfert. Par ailleurs, plus les répondants possèdent d'années d'expérience, plus ils se considèrent outillés et moins ils perçoivent d'entraves à leurs activités de transfert. En moyenne, plus les chercheurs de notre

échantillon consacrent une grande proportion de leur temps à la recherche appliquée et plus ils auront obtenu de financement de recherche au cours des 12 derniers mois, plus ils auront une attitude positive envers le transfert de connaissances et plus ils en réaliseront. Finalement, en moyenne, plus les répondants auront produit de recherches scientifiques au cours de la dernière année, plus ils auront réalisé d'activités de transfert de connaissances lors de cette même période.

5. Principaux besoins des chercheurs en matière de soutien à leurs activités de transfert de connaissances (Objectif 4)

L'objectif principal de la présente étude visait à trouver des moyens de soutenir les chercheurs dans la réalisation de leurs activités de transfert de connaissances. Nous avons donc explicitement demandé aux répondants d'exprimer leurs besoins ainsi que leur point de vue sur ce qui devrait changer afin d'améliorer les conditions dans lesquelles se réalisent ces activités.

Dans le questionnaire en ligne, 124 répondants sur 204 ont inscrit des besoins à combler. Ces besoins ont également été exprimés par les répondants dans les entretiens face-à-face. Toutefois, les répondants au questionnaire en ligne ont mentionné un besoin qui n'a pas été abordé par les répondants en face-à-face, à savoir, le besoin d'une plus grande ouverture des milieux de pratique envers la recherche.

Concernant les autres besoins, 55,6% des répondants parlent de la nécessité d'une reconnaissance par l'université de la valeur des activités de transfert des connaissances ainsi que de la prise en considération de ces activités dans les dossiers de promotion. Ensuite, 21,8% souhaiteraient avoir un soutien financier qui leur permettrait d'embaucher du personnel supplémentaire pour les soutenir dans leur travail et 18,5% parlent d'un besoin en termes de soutien technique ou administratif. De plus, 12,9% des répondants apprécieraient que l'université favorise les liens entre le milieu universitaire et les milieux de pratique. 6,5% des chercheurs parlent de besoins quant au développement d'expertise. Enfin, 8,6% répondants mentionnent qu'une ouverture, une plus grande réceptivité de la part des milieux de pratique face à la recherche favoriseraient la réalisation d'activités de transfert de connaissances.

Lors des entretiens face-à-face, nous avons demandé aux répondants de préciser de quelle manière leurs besoins pourraient être comblés. Lors de ces entretiens, les répondants ont également abordé une dimension qui n'était pas présente dans les résultats du questionnaire en ligne : la nécessité de se familiariser avec les pratiques de relations publiques.

5.1 Reconnaître la valeur du transfert de connaissances

La valorisation du transfert de connaissances par les instances de l'université est considérée comme un élément incontournable.

5.1.1 Valoriser le transfert de connaissances

Selon plusieurs répondants, il est essentiel qu'une directive qui reconnaisse clairement la valeur et la pertinence du transfert de connaissances émane des plus hauts lieux de décision de l'université et traverse l'ensemble des paliers hiérarchiques.

« Je pense que plus on monte dans la hiérarchie, il faut que les gens soient convaincus de la chose. Que les professeurs soient convaincus de l'importance de la valorisation, c'est une chose. Ensuite, il faut que nos patrons et les patrons de nos patrons, que tout le monde soit convaincu. Le jour où la direction de l'université émet une directive, une politique, un avis disant qu'elle accorde une grande importance à la valorisation de la recherche, là, ils vont faire redescendre le message à tout le monde de prendre les moyens nécessaires pour que cette valorisation s'effectue. »

5.1.2 Inclure le transfert de connaissances dans les activités reconnues pour les promotions

Pour une majorité de répondants, le fait de valoriser le transfert de connaissances au sein de l'institution inclut logiquement celui de reconnaître ces activités dans l'évaluation des dossiers de promotion. À ce titre, un répondant fait valoir l'impact important du transfert de connaissances sur les milieux de pratique. Le transfert de connaissances devrait donc, en toute logique, faire partie des activités de rayonnement réalisées par les chercheurs à l'extérieur de l'université.

« Quand tu es un chercheur d'université qui a des impacts sur des milieux cliniques, je veux dire, ça, si c'est pas des retombées, si c'est pas du rayonnement, je me demande c'est quoi, là. [...] Une personne qui a publié 8 papiers dans des revues avec presque les plus hauts facteurs d'impact dans sa discipline versus l'autre qui a publié 8 papiers dans des revues qui s'adresse à des cliniciens, à des utilisateurs, qui, en réalité, a eu le plus d'impact sur la pratique clinique ? C'est peut-être la personne qui a eu le moins d'impact dans le milieu scientifique. Fait que c'est comme de trouver un équilibre là-dedans. Fait que ça, ça serait de le considérer dans les critères de promotion, d'avoir une plus grande ouverture à ce niveau-là et d'encourager les chercheurs à aller vers les milieux cliniques pour ça. »

Les répondants reconnaissent toutefois que la qualité des résultats à transférer est tributaire de l'importance accordée à la production scientifique.

« Je pense pas qu'on puisse faire du transfert de connaissances qui soit digne de ce nom si on publie pas dans les écrits scientifiques. Parce que c'est comme si on dit que dans le fond, on s'intéresse pas à la qualité scientifique de l'affaire et qu'on va juste parler aux utilisateurs. Ça n'a pas de bon sens. [...] mais moi, je peux pas croire que quelqu'un, un chercheur peut faire du bon transfert de connaissances si il ne publie pas dans les écrits scientifiques, dans les comités avec les pairs. »

De plus, pour plusieurs, la prise en considération des activités de transfert de connaissances dans l'évaluation des dossiers de promotion créera des incitatifs concrets pour les chercheurs qui verront dans ces activités des bénéfices tangibles.

« Il faut envoyer le message, d'abord, que c'est important pour vrai, là où ça compte. Parce que, vous savez, les systèmes d'incitatifs, là, leur problème, c'est pas qu'ils ne marchent pas. Le problème, c'est qu'ils marchent. Alors, quand on dit aux gens : « Vous allez être promu si vous faites ça », ben ils font ça. Si on veut autre chose, il faut, un moment donné, envoyer des signaux différents et encourager... »

5.2 Financement dédié aux activités de transfert de connaissances⁶

Plusieurs répondants estiment que les organismes qui subventionnent la recherche n'accordent que peu ou pas suffisamment de financement aux activités de TC, et qu'ils n'ont aucune exigence en ce sens dans la reddition des comptes qu'ils demandent aux chercheurs. Selon ces répondants, il est souhaitable que le financement de la recherche tienne compte des activités de transfert de connaissances.

« Je pense que dans les faits, si ça faisait partie des produits livrables qui sont exigés par les organismes subventionnaires, ça pourrait être quelque chose, et qu'il y ait un montant qui soit octroyé pour le transfert de connaissances, ça pourrait être une excellente chose. »

« Si il y avait un fond dédié à la recherche appliquée ou au transfert de connaissances, ça serait intéressant. Parce que là, on a le FQRSC au provincial, le CRSH au fédéral, CCA aussi au fédéral, mais c'est pas tant que ça et c'est pas tant d'argent que ça. Et c'est certainement pas, la plupart du temps, pour des choses qui sont très innovatrices... »

5.3 Offrir des ressources matérielles, techniques et logistiques aux chercheurs

Les répondants ont mentionné d'autres besoins pour soutenir leurs activités de transfert de connaissances. Il s'agit principalement d'augmenter les ressources humaines pour les soutenir, sur le plan logistique et technique, dans la réalisation de leurs activités. Quelques répondants ont

⁶ Nous tenons à rappeler qu'il s'agit ici de la perception de nos répondants. Nous reviendrons sur les enjeux entourant le financement du TC dans la section consacrée à la discussion.

mentionné des besoins au niveau des ressources matérielles, tels qu'un accès à des locaux pour organiser des rencontres avec des utilisateurs ou encore un accès gratuit à des outils logistiques de base tels que télécopieur ou Internet. Ils souhaitent également obtenir un support technique pour alléger leur charge de travail et donc pouvoir consacrer davantage de temps au TC et à la recherche. Il s'agit soit de personnel universitaire ou du personnel que les chercheurs pourraient embaucher s'ils disposaient de plus de financement.

« Avec un appui financier, on peut, comme chercheur, se concentrer sur certains éléments où notre contribution est la plus significative et confier à des agents de recherche, à des assistants de recherche, des tâches un peu plus techniques tout en reconnaissant leur importance. »

Plusieurs répondants ont parlé du besoin de personnel de soutien pour accomplir les tâches entourant l'organisation d'activités de TC telles que la réservation de salles pour rencontrer des utilisateurs, ou encore pour les aspects plus administratifs des projets.

« Donc, toute la logistique qui est requise pour recevoir du monde comme ça. [...] On reçoit 20 ou 30 personnes, il faut quelqu'un pour s'occuper de la logistique, comment gérer... comment les recevoir correctement, leur donner à boire, leur donner à manger, avoir le café et tout, réorganiser la salle après, une fois qu'on est parti, parce que il y a un cours après. »

5.4 Offrir le soutien d'experts

Un nombre important de répondants ont souligné le besoin d'obtenir le support d'experts en matière de TC pour les aider à réaliser ces activités. Les domaines d'expertise concernent la vulgarisation scientifique et la préparation de présentations sous une forme adéquate pour les utilisateurs, ou encore l'acquisition de compétences spécifiques. Cette expertise pourrait prendre plusieurs formes, telles que l'embauche, par l'université, d'experts pour réaliser les tâches de TC, un meilleur financement de la recherche qui permettrait aux chercheurs d'embaucher eux-mêmes ces experts, ou encore le partage des savoirs et connaissances entre chercheurs.

Les répondants ont mentionné le besoin d'avoir du soutien pour vulgariser et adapter la présentation de leurs résultats de recherche aux besoins et à la culture des milieux de pratique.

« La science, c'est moi, je suis capable. Ça prend quelqu'un qui est du versant communication, qui va partir de moi et amener ça quelque part. »

Plusieurs répondants ont exprimé le besoin d'acquérir du savoir-faire en matière de relations publiques. Pouvoir adapter le langage scientifique selon différents auditoires tels que les médias ou le grand public requiert certaines compétences. Celles-ci leur permettraient d'être mieux compris, de se préparer aux questions et d'acquiescer de l'aisance devant le public.

« Mais je pense que des gens pour former, des gens de relations publiques pour nous former quand on a quelque chose qui va sortir, je pense que ça peut être utile. »

« C'est vrai qu'on est pas très habitué à faire ça (vulgariser), donc, forcément, on est pas très doué pour le faire, non plus. Et c'est assez difficile. Bon, ça s'apprend sur le tas, mais si on n'est pas en contact avec des gens qui le font régulièrement, c'est pas évident. »

5.5 Rendre accessibles les résultats de la recherche

5.5.1 Pratiques de diffusion des résultats de recherche

Certains répondants affirment ne pas savoir comment procéder pour faire en sorte que les résultats de leurs recherches soient diffusés dans l'espace public. À ce titre, ils suggèrent que l'université mette en place un mécanisme systématique de diffusion et de mise en relation des chercheurs avec les médias. Les répondants estiment qu'un tel mécanisme systématique aurait l'avantage de dégager le chercheur de la responsabilité de ces démarches visant à diffuser et à rendre accessibles les résultats de leurs recherches ainsi que leur expertise.

« Mais là, on a l'impression qu'il y a pas vraiment d'endroit où on peut vraiment diffuser nos recherches dans les médias. C'est sûr que le Forum est repris par les médias, donc, c'est déjà bien, mais souvent, comme on n'a pas le temps ou on n'y pense pas, ou... [...] Moi, si j'appelle au service des communications et que je dis : « Écoutez, je viens de publier un article que je pense important, qui porte sur telle chose », ils vont me dire : « Okay, on va aller voir si le forum est intéressé si tel journaliste est intéressé. » Ils le font sur demande, là... Et des fois, nous, on va pas contacter les gens des communications parce qu'on est surchargé... »

5.5.2 Contacts entre les chercheurs et les utilisateurs

Par ailleurs, plusieurs répondants suggèrent que l'université mette en place différents moyens pour favoriser les contacts entre les chercheurs et les milieux utilisateurs. Ces moyens pourraient rendre Les travaux des chercheurs deviendraient ainsi plus accessible dans ces milieux, que ce soit sous forme d'une vitrine virtuelle des résultats de recherche ou de bulletins d'information diffusés dans les milieux de pratique.

« Le but de cette vitrine serait de ...mieux présenter nos résultats de recherche, mieux présenter ce qu'on peut offrir. On serait peut-être plus en lien avec nos usagers.»

Ces contacts entre chercheurs et utilisateurs pourraient également prendre plusieurs formes telles que des colloques mixtes, la création d'un espace public virtuel qui permettrait un dialogue entre utilisateurs et chercheurs, l'organisation d'activités de sensibilisation ou de *lobbying* visant à publiciser le transfert de connaissances auprès des milieux de pratique, ou encore la création de programmes d'études universitaires spécifiquement dédiés aux praticiens.

En bref, les besoins exprimés par les chercheurs ayant participé à cette étude sont de quatre ordres. On note tout d'abord que les besoins des chercheurs passent avant tout par une reconnaissance de ces activités de la part de l'institution universitaire. Les chercheurs estiment que ce n'est qu'à la suite de l'émission d'une politique interne en ce sens que des mesures concrètes pourront être mises en œuvre. On note également que les répondants estiment que l'ajout des activités de transfert de connaissances dans l'évaluation des dossiers de promotion est un facteur majeur pouvant les soutenir dans la réalisation de ces activités. Ainsi, ces activités ne seraient plus réalisées en marge de leur mandat. Les ressources financières, techniques et logistiques ainsi que l'expertise nécessaires pour adapter la diffusion de leurs résultats aux utilisateurs constituent également des besoins importants. Enfin, les répondants estiment nécessaire d'avoir une meilleure connaissance des rouages médiatiques et des moyens d'entrer en contact avec des utilisateurs potentiels de leurs résultats de recherche.

6. Synthèses des visites des CLT-OLTIS

Comme mentionné dans la partie « Méthodologie », cinq Centres de liaison et de transfert ou Organismes de liaison et de transfert en innovation sociale ont été visités. Parmi les thèmes explorés lors de ces visites, nous synthétisons ici les informations les plus pertinentes pour notre étude.

6.1 Rôle des CLT-OLTIS

Bien que les missions et rôles des CLT-OLTIS soient spécifiques à chacun d'entre eux, tous partagent l'objectif de mettre en lien les chercheurs avec les milieux utilisateurs afin que ces derniers puissent bénéficier de résultats de recherche innovateurs dans le but d'améliorer leurs pratiques. Pour ce faire, les CLT-OLTIS offrent un soutien aux chercheurs lors des différentes phases du processus de recherche ou de diffusion des résultats. Ils soutiennent également les

milieux utilisateurs dans l'appropriation des connaissances en développant des outils vulgarisés et adaptés aux milieux utilisateurs et ce, à partir des résultats de recherche.

Selon les répondants des CLT-OLTIS, le soutien et les outils offerts peuvent se traduire par les exemples suivants :

- 1) Les CLT-OLTIS tentent de trouver des zones de convergence entre les milieux de recherche et de pratique, de concilier les deux visions, en agissant, par exemple, à titre de médiateur ou de fédérateur. Ou encore, en arrimant les points de vue scientifiques avec les impératifs organisationnels du terrain, notamment en identifiant les besoins dans un milieu de pratique et en demandant aux chercheurs s'ils souhaiteraient s'impliquer dans la recherche de solutions aux problématiques identifiées.
- 2) Les CLT-OLTIS soutiennent l'appropriation des connaissances par les milieux de pratique en assurant la diffusion de résultats de recherche. Pour cela, ils élaborent des outils adaptés. Par exemple, ils préparent un résumé pour des décideurs, une trousse de formation, un service de veille stratégique, un outil de dépistage ou d'intervention, un bilan des connaissances, un outil de soutien à la pratique, etc.
- 3) Plusieurs CLT-OLTIS organisent des rencontres, des conférences ou des présentations de chercheurs, auxquelles des praticiens ainsi que d'autres chercheurs sont invités. Ces rencontres sont l'occasion pour les acteurs des deux milieux de faire connaissance et d'échanger, favorisant ainsi le réseautage et donc, souvent, l'établissement de nouvelles collaborations pour des projets de recherches futurs.
- 4) Certains CLT-OLTIS évaluent les effets du transfert des connaissances sur les utilisateurs (perceptions, satisfaction, réactions, appropriation des connaissances ou des outils, changements de pratiques) afin de modifier, si nécessaire, l'accompagnement offert aux milieux de pratique, ou encore pour adapter une formation offerte.

6.2 Défis du transfert

Les CLT-OLTIS mentionnent deux défis majeurs dans le cadre du TC. Le premier est en lien avec les universités qui, selon nos répondants, ne reconnaissent pas suffisamment les activités de transfert dans l'évaluation des dossiers de promotion des chercheurs.

Le deuxième défi, mentionné par presque tous les centres ou organismes, concerne la confrontation entre les cultures des deux milieux. Ils constatent que d'un côté, les chercheurs reprochent parfois aux milieux de pratique de ne pas toujours bien les percevoir tandis que, de l'autre côté, les praticiens considèrent que les chercheurs manquent d'ouverture à leur égard. Il y aurait donc un travail essentiel de rapprochement et de compréhension mutuelle à faire pour favoriser les échanges. Les milieux de pratique ont souvent besoin d'un accompagnement et, de façon générale, les chercheurs se rendent trop rarement jusqu'à cette étape. De plus, les milieux de pratique manquent souvent d'expertise pour intégrer les connaissances transmises par les chercheurs. Enfin, les acteurs-clés n'ont pas toujours la capacité d'action requise pour l'appropriation et l'application du changement.

Les répondants des CLT-OLTIS mentionnent également l'importance de valoriser l'innovation dans le milieu qui vit le changement, de s'assurer que l'on répond à un besoin réel, que les outils développés sont adéquats et que l'on prévoit des mécanismes d'accès à ces outils en tenant compte des aspects liés à l'éthique et à la propriété intellectuelle.

6.3 Rôle et attentes des CLT-OLTIS envers les chercheurs

De manière générale, selon les répondants, le rôle des chercheurs est de mener les projets de recherche et, en fonction de leur expertise, de valider le contenu des outils élaborés pour les milieux de pratique. Les chercheurs sont garants du contenu transféré et ce sont les CLT-OLTIS qui assument le travail de vulgarisation.

Les CLT-OLTIS s'entendent pour dire que les chercheurs avec lesquels ils collaborent doivent absolument avoir un intérêt pour les milieux de pratique et pour l'avancement ou l'amélioration des pratiques sur le terrain. Les CLT-OLTIS recrutent donc les chercheurs, entre autres, en fonction de leur disponibilité et de leur sensibilité aux milieux de pratique. À ce sujet, certains

répondants accordent une préférence aux chercheurs ayant déjà travaillé hors du milieu académique.

Les compétences en communication sont essentielles en TC. C'est pourquoi les CLT-OLTIS recrutent également les chercheurs en fonction de leurs habiletés à communiquer avec les acteurs sur le terrain. En effet, les aptitudes à la collaboration, à l'écoute et à l'ouverture sont des qualités importantes pour réaliser des activités de transfert de connaissances. Certains répondants soulignent également que lors de collaborations avec un groupe de chercheurs, ils tentent d'associer au moins un chercheur qui possède de bonnes habiletés de communication.

Des répondants dressent le portrait d'un modèle de collaboration idéale, selon lequel chacun des partenaires travaillerait en fonction de sa propre expertise tout en respectant et en reconnaissant l'expertise des autres dans la poursuite d'un objectif commun.

Enfin, les répondants des CLT-OLTIS nous parlent de la difficulté qu'ont certains chercheurs à laisser leurs résultats de recherche entre les mains des spécialistes du TC. Comme nous le mentionnait une répondante :

« [...] l'un des défis importants réside dans l'appropriation réciproque des chercheurs et des experts en transfert. Les chercheurs ne sont souvent pas conscients des habiletés spécifiques requises par le transfert de connaissances et qu'il leur faut soit développer ces habiletés avec le soutien des spécialistes du transfert soit confier le relais à ces derniers. De plus, la majorité d'entre eux, et même s'ils sont très favorables au transfert, éprouvent beaucoup de difficultés à voir leurs résultats de recherche « transformés » pour les rendre accessibles et comestibles par les milieux utilisateurs [...]. »

7. Synthèse des informations concernant les organismes qui financent la recherche

Tel que prévu dans notre plan de travail, nous avons rencontré des personnes-clés de cinq organismes qui financent la recherche (OF) au Québec et au Canada. Nous avons également consulté les sites Internet de ces organismes et de trois autres. Les informations nominales concernant les organismes qui sont mentionnées dans ce rapport font partie du domaine public et sont disponibles sur leur site Internet. Cette collecte d'information visait principalement à documenter le point de vue des OF concernant le rôle des chercheurs dans les activités de transfert de connaissances et sur leur perception des moyens qu'il faudrait mettre en place pour augmenter l'efficacité de ces activités.

Comme nous le mentionnions dans l'introduction, l'étude publiée en 2006 par Graham et ses collègues mettaient en évidence la confusion entourant les définitions des activités de TC. Ces auteurs ont relevé 29 termes, parfois utilisés de façon interchangeable, pour référer aux activités visant l'utilisation des connaissances issues de la recherche. Les données ayant servi à l'étude de Graham (reprises dans un article publié par Tetroe, Graham & coll., 2008) avaient été recueillies en 2003 et 2004. Nos entretiens et les informations provenant des OF, qui datent de 2008, soit quatre ans plus tard, montrent que le flou entourant ces définitions persiste. De fait, les termes utilisés pour qualifier les activités de TC sont propres à chaque organisme : mobilisation des connaissances (CRSH), application des connaissances (IRSC), transfert et échange des connaissances (FCRSS), transfert et vulgarisation scientifique (CRSNG), transfert et valorisation des connaissances (FRSQ, FQRSC, FQRNT). Notons que les trois Fonds québécois ont adopté une définition commune. Ils font la différence entre la diffusion, qui vise uniquement les pairs ; le transfert des connaissances, qu'ils considèrent comme la diffusion vers les milieux utilisateurs sans transformation ; et la valorisation, qui implique une transformation de l'information afin d'en simplifier l'application. Bien que cette harmonisation des définitions utilisées par les trois Fonds québécois dénote une intention de cohérence, il n'en demeure pas moins que nous n'avons trouvé nulle part dans la littérature une définition aussi restrictive du « transfert des connaissances ». De toute évidence, cet effort de clarification des concepts conserve une importante part de flou.

Par ailleurs, les résultats de nos entretiens auprès des personnes-clés de cinq OF mettent en évidence trois points de convergence : 1) tous reconnaissent que tout résultat de recherche n'est pas nécessairement transférable, 2) tous considèrent que la recherche menée à l'aide de fonds publics doit impliquer un accès public aux résultats et que 3) plusieurs choses devraient changer afin de favoriser l'implication des chercheurs dans les activités de TC.

7.1 Toute recherche n'est pas transférable

Tous nos répondants insistent sur l'importance et le caractère indispensable de la recherche libre et non prédéterminée et ce, même si leur mandat, comme celui de la FCRSS, porte exclusivement sur le financement de recherches ciblées sur des priorités du système de santé canadien. À titre d'exemple, environ 70% des subventions accordées par les IRSC (4 000 subventions par an) sont

attribuées à des recherches fondamentales. Les 30% restants portent sur des problématiques ciblées. Nos répondants insistent également sur le fait que tous les domaines de recherche ne se prêtent pas au TC.

7.2 « Argent public » implique « accès public »

Même si tous reconnaissent l'importance de la recherche fondamentale, nos répondants considèrent que les chercheurs doivent diffuser leurs résultats, que ce soit auprès du grand public ou auprès de leurs pairs. En ce qui concerne les programmes de subvention ciblés sur des problématiques prédéterminées, cet effort de diffusion doit être plus intense. L'un de nos répondants a cité l'exemple de la Fondation canadienne des maladies du cœur qui n'octroie pas de financement à un projet qui n'est pas accompagné d'un résumé clair et compréhensible. Dans ce cas particulier, puisque l'argent provient de dons du public, celui-ci est en droit de comprendre à quoi serviront les fonds. On attend des chercheurs qui reçoivent une subvention ciblée sur une problématique, ou qui font partie d'équipes de recherche, qu'ils expliquent les implications de leurs travaux sur les milieux de pratique et de prise de décision, qu'ils s'assurent que les utilisateurs potentiels comprennent bien comment ils pourraient utiliser les résultats et qu'ils interagissent avec les milieux. De plus, dans certains programmes de financement, on s'attend à ce que les chercheurs précisent comment les résultats de leurs travaux seront « transférés ».

Cependant, dans la plupart des OF, il demeure un flou important à l'égard du rôle que les chercheurs devraient jouer dans le processus de production et de transfert des résultats. Enfin, bien que des critères clairs d'évaluation de ces « plans de transfert » soient généralement absents, une réflexion est en cours dans la plupart des OF à ce sujet.

7.3 Ce qui devrait changer

Unanimement, nos répondants reconnaissent que les chercheurs ne s'impliqueront pas plus intensivement dans des activités de TC si on ne met pas en place des incitatifs concrets et si les attentes ne sont pas explicites à ce sujet. Par exemple, un de nos répondants rappelle qu'il n'y a pas d'endroit spécifiquement destiné à mettre en valeur les activités des chercheurs dans le CV commun canadien, sauf dans une section générale d'une page où ceux-ci doivent présenter les impacts les plus importants découlant de leurs travaux. Cependant, cette section n'est pas

spécialement destinée aux activités de TC et beaucoup de chercheurs n'y indiquent pas ce type de réalisation.

Par ailleurs, plusieurs répondants insistent sur l'importance de « reconnaître » la valeur des activités de TC en sciences humaines et sociales afin de « crédibiliser » ce type de résultats. Un répondant souligne que : « [...] il n'y a pas un ministre de la santé qui lancerait une campagne de vaccination sans avoir 15 rapports de recherche en arrière de lui et avec l'OMS », alors que selon ce répondant, la plupart des décisions liées aux interventions sociales sont prises sans données probantes. Pour changer cette situation, il faut trouver les mécanismes les plus efficaces pour intégrer les connaissances dans le processus de décision.

Enfin, tous nos répondants considèrent que l'université a un rôle central à jouer dans la reconnaissance des activités de TC, et que les institutions universitaires devraient considérer que ces activités font partie de la tâche des chercheurs ou, à tout le moins, d'une partie des chercheurs. En fait, pour nos répondants, le système de promotion des universités, qui ne prévoit explicitement aucun critère de reconnaissance des activités de TC des chercheurs, constitue un obstacle majeur. Certains de nos répondants considèrent que les universités auraient avantage à récupérer cette fonction sociale.

À cet effet, mentionnons qu'en 1999, le département de psychiatrie de l'université de Toronto a adapté ses politiques de promotion afin de reconnaître les activités de transfert et d'échange de connaissances. L'université avait deux catégories d'activités reconnues pour fin de promotion : recherches et activités universitaires traditionnelles et activités créatives professionnelles (ACP). Ce sont les départements qui ont été chargés de définir les ACP. En psychiatrie, on les a définis ainsi : « ACP est un domaine académique différent des réalisations typiques, qui se caractérise par son impact direct sur les pratiques professionnelles, le public en général et les *policy makers*. Créatif parce que cela implique l'innovation et le changement. Professionnel parce que le contenu est relié à une discipline appliquée spécifique et ancré dans une base universitaire. »

Les OF jouent un rôle déterminant dans la structuration des activités menées par les chercheurs. Globalement, les informations recueillies auprès de nos répondants et glanées sur les sites Internet des OF nous ont permis d'identifier des enjeux centraux pour les activités de TC menées

par les chercheurs. Ces informations sont mises en relation avec l'ensemble des informations recueillies dans le cadre de cette étude dans la partie « discussion » du rapport.

V - Discussion

Les résultats présentés dans ce rapport montrent que la très grande majorité des chercheurs ayant répondu au questionnaire en ligne et tous ceux rencontrés lors des entretiens face-à-face ont un vif intérêt pour les activités de TC et en réalisent une quantité importante. De toute évidence, les résultats portant sur cet échantillon de répondants ne peuvent être généralisés à l'ensemble des chercheurs de l'Université de Montréal en matière de TC. Ainsi, nos résultats ne nous permettent pas de nous prononcer sur les mesures qui pourraient être mises en place pour inciter des chercheurs moins intéressés à s'impliquer dans des activités de TC. Cependant, il est raisonnable de penser que les mesures proposées dans les pages qui suivent pourraient avoir, à plus long terme, un effet d'entraînement sur la communauté des chercheurs. Rappelons également que nos répondants chercheurs proviennent de 35 unités administratives et départements. Nos résultats montrent que les différents domaines de recherche soulèvent des enjeux forts différents et appellent des pratiques et activités de transfert de connaissances tout aussi diversifiées. Par le fait même, le petit nombre de répondants par unité est insuffisant pour nous permettre de tirer des conclusions quant aux liens spécifiques existant entre le type d'activités de transfert de connaissances et le domaine de recherche des répondants.

Afin de dégager toute la portée des points de vue formulés dans le cadre de cette étude, nous avons procédé à une analyse transversale des discours de trois catégories de répondants (chercheurs, OF, CLT-OLTIS) et des données provenant de la littérature scientifique. La discussion qui suit présente les sept principaux constats découlant de ces analyses. Cet exercice nous a menés à suggérer des pistes de réflexion et d'actions visant à soutenir les chercheurs dans leurs activités de transfert de connaissances.

1. Un vif intérêt de nos répondants pour le TC et une production appréciable

Nous avons vu que selon la perception de nos répondants chercheurs, le contexte et la culture de la recherche sont peu favorables aux activités de transfert de connaissances et comportent peu d'incitatifs. Ceux-ci expriment, malgré tout, un vif intérêt envers ce type d'activités, et les réalisent tout en assumant la responsabilité et la charge supplémentaire qu'elles impliquent. Le discours de nos répondants est très clair à ce sujet : ils s'engagent quand même dans ce type

d'activités pour deux principales raisons. D'abord, ils considèrent qu'ils ont le devoir de faire bénéficier la population des retombées de la recherche scientifique. Ensuite, ils croient fermement qu'il est nécessaire et pertinent de réaliser des activités de transfert de connaissances auprès des milieux de pratique.

Les 204 chercheurs ayant participé à cette étude représentent 28% des personnes ciblées. Nous avons vu que 76% d'entre eux disent accorder deux heures et plus par semaine à des activités de TC et 40% y accordent plus de cinq heures. En moyenne, nos répondants offrent un accompagnement aux milieux utilisateurs, participent à la diffusion de leurs résultats et proposent des recommandations pour l'action une à deux fois par an. Ils participent à des discussions sur leurs résultats et les présentent à des utilisateurs potentiels en moyenne deux à trois fois par an. Les formes que prennent ces activités vont de la consultation aux conférences s'adressant à des utilisateurs potentiels et, dans une moindre mesure, à la diffusion dans les médias, sur des sites web, à la participation à des activités de formation continue et à la préparation de matériel multimédia. Malgré les quelques activités mentionnées qui ne sont pas du TC selon Graham et al. , nous pouvons donc conclure que ces répondants, qui représentent plus du quart des chercheurs dont la recherche ou une partie de la recherche porte sur les sciences humaines et sociales, réalisent une quantité considérable d'activités de TC. Compte tenu du fait que toute recherche n'est pas transférable, et bien qu'il nous soit impossible de savoir si les personnes qui n'ont pas participé à l'étude réalisent ou non de telles activités, ces résultats nous semblent appréciables.

2. Des avantages et bénéfices considérables

Selon le point de vue de certains auteurs (Cross, 2000; Graham, Grimshaw, Tetroe, & Robinson, 2005), les chercheurs universitaires verraient peu d'avantages à s'engager dans des activités de transfert de connaissances quand ces tâches ne sont pas reconnues pour fins de promotion. Pourtant, malgré le fait que les activités de TC ne fassent pas nommément partie des tâches attendues des chercheurs à l'Université de Montréal, nos répondants affirment que le fait d'en réaliser leur apporte plusieurs avantages et bénéfices.

En effet, les chercheurs mentionnent d'importants avantages et bénéfices pour l'avancement de la recherche en général, pour leurs travaux en particulier, ainsi que pour leurs étudiants. De plus, ils

considèrent que l'université, par le biais du TC, produit des connaissances utiles pour la société et qu'elles sont reconnues comme telles par les milieux utilisateurs. Ainsi, le TC profite non seulement aux utilisateurs et à la société, mais également au milieu de la recherche et à l'institution. Ces avantages et bénéfices constituent un facteur qui motive nos répondants à réaliser des activités de TC. Dans le même ordre d'idée, nos trois catégories de répondants (chercheurs, OF, CLT-OLTIS) soulignent que les activités de TC leur offrent une visibilité et de la crédibilité auprès des milieux utilisateurs et de la population, et que cela représente un avantage pour l'institution universitaire.

3. Adéquation entre les activités de transfert de connaissances et la production scientifique

Il va de soi que les chercheurs planifient leurs activités en fonction des attentes de l'institution à leur égard. Les données provenant du questionnaire en ligne montrent clairement que le taux de productions scientifiques moyen de nos répondants est nettement plus élevé que celui de leurs activités de transfert de connaissances. Cependant, ces données montrent également que plus le financement obtenu et la production scientifique d'un chercheur sont élevés, plus il réalise d'activités de transfert de connaissances. Ce résultat pourrait s'expliquer en partie par le fait que les chercheurs dont la production scientifique est plus modeste ont nécessairement moins de résultats à transférer. Mais, alors que l'on pourrait s'attendre à ce que l'augmentation de la production de recherche laisse moins de temps aux chercheurs pour le TC, nos résultats montrent le contraire : plus on obtient de financement, plus la production scientifique est élevée et plus on réalise d'activités de transfert de connaissances. Ces résultats pourraient s'expliquer en partie par le fait que ces chercheurs disposent des ressources humaines et financières nécessaires pour soutenir leurs activités de TC.

4. Des limites à l'implication des chercheurs dans les activités de TC

Nous avons vu que plus une activité de transfert de connaissances exige un investissement en terme de temps de la part des chercheurs, moins ils la réalisent et moins ils la considèrent importante. Faute d'une plus grande disponibilité, les chercheurs qui s'intéressent au TC concentrent leurs efforts sur les activités qui leur demandent le moins de temps, d'expertise spécialisée et d'outils. Nous avons vu que la recherche empirique (Hanney, 2004; Innvaer, Vist,

Trommald, & Oxman, 2002) montre que l'un des prédicteurs les plus puissants de l'utilisation des connaissances par les milieux de pratique est qu'elles soient accompagnées de recommandations explicites pour leur application. Or, nos répondants en formulent relativement peu. Il est ainsi permis de croire que si un soutien adéquat leur était offert, les chercheurs pourraient jouer un rôle plus déterminant en lien avec les conditions d'utilisation de la recherche.

Mais nos résultats montrent que les répondants chercheurs connaissent relativement peu les CLT-OLTIS et le soutien que ceux-ci seraient susceptibles de leur apporter dans ces activités. Comme nous l'avons vu, le rôle des CLT-OLTIS vise à mettre en lien les utilisateurs et les chercheurs, à favoriser la collaboration entre ces deux milieux et à soutenir les chercheurs dans les diverses étapes de la recherche et de la diffusion des résultats. Les responsables des centres et organismes que nous avons visités soulignent que l'accompagnement des utilisateurs par le chercheur dans l'appropriation et l'application des résultats est souhaitable, mais que les chercheurs se rendent plus rarement à cette étape. À la lumière des résultats de la présente étude, il ne fait aucun doute que les CLT-OLTIS peuvent soutenir les chercheurs et contribuer à développer leur expertise en TC.

5. Le transfert de connaissances, un concept à clarifier

Comme nous l'avons constaté, les pratiques des répondants en matière de TC sont très diversifiées. Nous avons demandé aux répondants de nous parler de leurs activités de TC en s'appuyant sur la définition du CST qui « [...] consiste à transférer à un milieu utilisateur des résultats de la recherche universitaire pour que ce milieu se les approprie en vue d'apporter une solution à un problème ou une réponse à de nouvelles demandes sociales ... ». Cependant, plusieurs des activités rapportées débordent de cette définition, comme le fait de siéger sur des conseils d'administration ou des tables de concertation.

Plusieurs modèles de transfert de connaissances sont décrits dans la littérature. Chacun de ces modèles repose sur des principes et des mécanismes différents, et chacun est généralement associé à un domaine particulier où il s'avère approprié (Dagenais, 2006). Par exemple, dans le domaine de la santé, le modèle « knowledge push » est largement prédominant. Ce modèle postule qu'une connaissance de grande qualité sera nécessairement rapidement utilisée (Denis,

Lehoux, & Champagne, 2004; Landry, Amara, & Lamari, 2001). Ce modèle est unidirectionnel, du monde de la recherche à celui de l'intervention. Les différents domaines de recherche de nos répondants appellent des pratiques spécifiques en TC, puisqu'ils s'adressent à des milieux utilisateurs distincts. Par exemple, la recherche en éducation examine des phénomènes d'une grande complexité, ce qui rend plus difficile l'adoption de nouvelles pratiques. Ainsi, les enjeux liés au changement de comportement d'un médecin invité à prescrire un nouveau médicament dont on a prouvé qu'il était plus efficace qu'un autre, ou encore à adopter un nouveau type de chirurgie pour laquelle un guide de pratique décrit, étape par étape, chacun des gestes à poser pour la réaliser, sont différents de ceux liés à l'implantation d'une nouvelle pratique pédagogique pour l'apprentissage du français. Dans ce dernier cas, les étapes à suivre, les directives à donner aux élèves, la gestion de classe, la méthode à appliquer, se concrétisent dans une gamme complexe de comportements qui doivent se manifester chaque jour. De plus, la nouvelle pratique peut entrer en contradiction avec des façons de faire découlant de plusieurs années d'expérience et de pratique. Il apparaît donc évident que les pratiques des chercheurs en matière de TC ne peuvent être identiques.

Dans un contexte où l'ensemble des acteurs du milieu de la recherche est à l'étape de définir le transfert des connaissances issues de la recherche universitaire, il n'est pas étonnant qu'une confusion persiste au sein de la communauté des chercheurs. Nous croyons que la clarification des définitions entourant les concepts liés au TC dans chacun des domaines de recherche faciliterait la convergence des efforts de tous.

6. Le financement du transfert de connaissances

À la lumière des rencontres réalisées avec des représentants d'OF, nous constatons que ces derniers offrent de plus en plus d'opportunités de financement du TC, certains exigeant même, dans certains programmes, un plan de transfert des connaissances produites par la recherche. Pourtant, certains de nos répondants ont la perception qu'il n'existe que peu de financement dédié au transfert de connaissances, et certains CLT-OLTIS que nous avons visités partagent cette perception.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment, nos résultats montrent que le flou entourant les termes utilisés pour désigner le TC porte à confusion. Les OF ayant adopté des définitions originales, les chercheurs ont parfois du mal à repérer les opportunités de financement pour ce genre d'activités.

7. Les besoins à combler

Rappelons que selon les chercheurs, les conditions organisationnelles dans lesquelles se réalise le TC sont jugées peu favorables (peu de soutien, peu d'incitatifs, pas reconnu pour fins de promotion). Les besoins à combler mentionnés par les répondants concernent en premier lieu la reconnaissance par l'université de la valeur de ce type d'activité et la mise en place des conditions organisationnelles qui en permettent la réalisation. Principalement, il s'agit d'inclure le TC dans les activités reconnues aux fins de promotion et d'offrir aux chercheurs un soutien technique et logistique, de la formation, l'accès à des experts, et de faciliter les contacts entre chercheurs et utilisateurs. À ce titre, tous les répondants des OF estiment que le fait que les universités ne considèrent pas le TC comme faisant partie de la tâche du chercheur représente un obstacle majeur. Plusieurs auteurs (Cleary, Walter, & Luscombe, 2007; Graham, Grimshaw, Tetroe, & Robinson, 2005; Jacobson, Butterill, & Goering, 2004; Zay, 1997) notent également qu'il s'agit d'un obstacle important pour les chercheurs dans la réalisation de ce type d'activités.

La recherche portant sur l'utilisation des connaissances issues de la recherche montre de façon convaincante que le seul fait de rendre disponible la connaissance ne suffit pas à ce que les milieux utilisateurs se l'approprient et l'appliquent dans leurs pratiques (Bero et al., 1998; Bowen, Martens, & The Need to Know Team, 2005; Lomas, 2000; National Center for the Dissemination of Disability Research, 1996a, 1996b; Rubin, Frommer, Vincent, & Phillips, 1998; Weill, 1990). Cette connaissance doit plutôt être accessible, c'est-à-dire traduite dans un langage familier et présentée dans un format qui tient compte du milieu auquel on s'adresse. De plus, comme nous l'avons déjà souligné plus tôt, le fait d'accompagner les résultats de recommandations claires et précises est un important prédicteur de leur utilisation.

Nos résultats montrent que les activités de TC exigent une bonne connaissance du milieu auquel on s'adresse, de ses besoins, de sa culture et de ses particularités, mais également une expertise

pour transformer les résultats dans un format adapté, des aptitudes pour la communication et du temps à y consacrer. En guise de conclusion, nous présentons dans la section qui suit des pistes de réflexion et d'action qui pourraient favoriser la mise en place de conditions permettant de soutenir les activités de transfert de connaissances des chercheurs de l'Université de Montréal.

VI – Pistes de réflexion et d'action

Les données recueillies dans le cadre de cette étude et les conclusions qui se dégagent de nos analyses nous amènent à proposer trois pistes de réflexion et d'action.

A- Préciser ce qu'on entend par TC

La première piste concerne la nécessité de clarifier les termes entourant le concept de transfert de connaissances. Au cours de la présente étude, nous avons pu constater qu'il existe un grand nombre de définitions et de termes pour qualifier ce que chaque instance entend par TC. Une certaine confusion se dégage, de part et d'autre, au sujet de ce que l'on considère comme du transfert de connaissances. Bien sûr, une définition unique ne peut suffire à englober les différentes formes que peut prendre le TC, mais nous croyons toutefois qu'une harmonisation des termes utilisés entre les différentes instances est nécessaire. Un lexique commun offrirait ainsi une base collective sur laquelle chaque instance (unités, départements, facultés) pourrait s'appuyer afin de définir ses attentes envers les activités de TC.

B- Reconnaître la valeur académique du TC

La deuxième piste de réflexion et d'action concerne les instances décisionnelles de l'Université de Montréal et porte sur la nécessité de reconnaître, dans les domaines où les résultats de recherche s'y prêtent, la valeur du transfert de connaissances et de l'inclure de façon explicite dans les rôles et responsabilités des chercheurs. Cela conférerait une légitimité à ceux qui réalisent ou qui souhaitent réaliser du TC.

Nos résultats montrent que la réalisation d'activités de TC ne semble pas constituer un obstacle à la production scientifique des chercheurs, dans la mesure où nous observons une relation positive entre la quantité d'activités scientifiques et les activités de transfert. De plus, selon nos répondants, l'Université de Montréal pourrait tirer profit de la crédibilité et de la pertinence sociale dont jouissent ses chercheurs qui font du TC, au sein de la population en général et des milieux de pratique et de prise de décision en particulier.

Ainsi, nous considérons qu'il est nécessaire de reconnaître officiellement le TC comme une pratique pouvant relever du rôle des chercheurs et de préciser les attentes envers eux. Toutefois, nos données mettent en évidence la diversité des pratiques liée au domaine de recherche, le fait que toute recherche n'est pas transférable et que tous les chercheurs ne possèdent pas l'intérêt ni les habiletés nécessaires pour réaliser ce type d'activité. Pour tenir compte de ces enjeux, nous croyons que certaines initiatives menées dans des universités canadiennes, telle que celle de l'université de Toronto rapportée dans la section portant sur le point de vue des organismes qui financent la recherche, pourraient être inspirantes à cette fin.

C- Offrir le soutien nécessaire aux chercheurs

La troisième piste concerne le soutien à offrir aux chercheurs de l'institution pour leur permettre de bénéficier de toute l'expertise et des moyens nécessaires à la réalisation d'activités de TC.

Afin que les chercheurs puissent accéder au soutien financier disponible, nous suggérons que le Bureau Recherche-Développement-Valorisation (BRDV), en collaboration avec les instances universitaires impliquées dans la recherche, réalise un inventaire des différentes sources de financement pour des activités de TC et en fasse une synthèse à l'intention des chercheurs. Ces instances pourraient également s'assurer que les critères d'évaluation du TC adoptés par les OF soient bien compris par les chercheurs qui souhaitent s'engager dans ce type d'activités.

Par ailleurs, nous croyons que le BRDV, de par sa mission et ses mandats, mais également avec le concours de différentes instances de l'université, tels les services à la communauté et le bureau des relations publiques, devrait offrir, publiciser ou rendre disponible le soutien nécessaire aux chercheurs afin de répondre aux besoins qu'ils ont exprimés concernant leurs activités de TC. Cela consisterait d'abord à évaluer les ressources disponibles et les possibilités de soutien pouvant être mises à la disposition des chercheurs par l'institution. D'autre part, il s'agirait d'assurer la liaison avec les CLT-OLTIS existants afin que ceux-ci soient mieux connus par les chercheurs.

VII – Liste des références

- Ajzen, I., & Fishbein, M. (2005). The influence of attitudes on behavior. Dans D. Albarracín, B. T. Johnson & M. P. Zanna (Éds.), *The handbook of attitudes* (pp. 173-221). Mahwah, NJ: Erlbaum.
- Albarracin, D., Johnson, B. T., Zanna, M. P., & Kumkale, G. T. (2005). Attitudes: Introduction and scope. Dans Erlbaum (Éd.), *The handbook of attitudes* (pp. 3-20). Mahwah, NJ.
- Barker, P. (2005). Research in schools and colleges, *NERF working papers*. Bristol: City of Bristol College.
- Beaudry, D. N., Régnier, L., & Gagné, S. (2006). *Chaînes de valorisation de résultats de la recherche universitaire recelant un potentiel d'utilisation par une entreprise ou par un autre milieu*. Sainte-Foy: Conseil de la science et de la technologie.
- Bero, L. A., Grilli, R., Grimshaw, J. M., Harvey, E., Oxman, A. D., & Thomson, M. A. (1998). Closing the gap between research and practice: An overview of systematic reviews of interventions to promote the implementation of research findings. The Cochrane Effective Practice and Organization of Care Review Group. *British Medical Journal*, 317(7156), 465-468.
- Bowen, S., Martens, P., & The Need to Know Team. (2005). Demystifying knowledge translation: Learning from the community. *Journal of Health Services Research and Policy*, 10, 203-211.
- Carasco, J., Clair, N., & Kanyike, L. (2001). Enhancing dialogue among researchers, policy makers, and community members in Uganda: Complexities, possibilities, and persistent questions. *Comparative Education Review*, 45(2), 257-279.
- Cleary, M., Walter, G., & Luscombe, G. (2007). Spreading the word: Disseminating research results to patients and carers. *Acta Neuropsychiatrica*, 19(4), 224-229.
- Cousins, J. B., & Simon, M. (1996). The nature and impact of policy-induced partnerships between research and practice communities. *Educational Evaluation and Policy Analysis*, 18(3), 199-218.
- Creswell, J. W., & Plano Clark, V. (2006). *Designing and conducting mixed methods research*. Thousand Oaks: Sage Publications.
- Cross, K. P. (2000). The educational role of researchers. *New Directions for Higher Education*, 28(2), 63-74.

- Dagenais, C. (2006). Vers une utilisation accrue des résultats issus de la recherche par les intervenants sociaux. Quels modèles de transfert de connaissances privilégiés? *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, 39(3), 23-35.
- Davies, H. T., Nutley, S., & Walter, I. (2005). *Approaches to assessing research impact: Report of the ESRC symposium on assessing the non-academic impact of research*. St Andrews: Research Unit for Research Utilisation School of Management, University of St Andrews.
- Dayan, P. S., Osmond, M., Kuppermann, N., Lang, E., Klassen, T., Johnson, D., et al. (2007). Development of the capacity necessary to perform and promote knowledge translation research in emergency medicine. *Academic Emergency Medicine*, 14(11), 978-983.
- Demers, A. (1997). *Avis #4 du comité avisé sur la recherche et l'évaluation en toxicomanie sur le transfert des connaissances*: Gouvernement du Québec.
- Denis, J.-L. (1999). Le rôle des connaissances dans la transformation des pratiques. Dans ACFAS (Éd.), *Courir deux lièvres dans le champ de l'intervention enfance/famille..., ou, Faire avancer à la fois la science et la pratique : actes du colloque tenu à Ottawa le 12 mai 1999 dans le cadre du 67^e Congrès de l'ACFAS*. (pp. 11-18). Ottawa.
- Denis, J.-L., Lehoux, P., & Champagne, F. (2004). Knowledge utilization in health care: From fine-tuning dissemination to contextualizing knowledge. Dans L. Lemieux-Charles & F. Champagne (Éds.), *Using knowledge and evidence in health care : multidisciplinary perspectives* (pp. 18-40). Toronto: University of Toronto Press.
- Eagly, A. H., & Chaiken, S. (1993). *The psychology of attitudes*. Orlando: Harcourt Brace Jovanovich.
- Elliott, H., & Popay, J. (2000). How are policy makers using evidence? Models of research utilisation and local NHS policy making. *Journal of Epidemiology and Community Health*, 54(6), 461-468.
- Formoso, G., Marata, A. M., & Magrini, N. (2007). Social marketing: Should it be used to promote evidence-based health information? *Social Science & Medicine*, 64(4), 949-953.
- Francis, J., & Perlin, J. B. (2006). Improving performance through knowledge translation in the Veterans Health Administration. *Journal of Continuing Education in the Health Professions*, 26(1), 63-71.
- Graham, I. D., Grimshaw, J. M., Tetroe, J. M., & Robinson, N. J. (2005). *KT challenges for researchers: How are Canadian health researchers promoting the uptake of their findings?* Ottawa: Ottawa Health Research Institute.

- Graham, I. D., Logan, J., Harrison, M. B., Straus, S. E., Tetroe, J. M., Caswell, W., et al. (2006). Lost in knowledge translation: Time for a map? *J Contin Educ Health Prof*, 26(1), 13-24.
- Hanney, S. (2004). Personal interaction with researchers or detached synthesis of the evidence: Modelling the health policy paradox. *Evaluation and Research in Education*, 18(1-2), 72-82.
- Hanney, S., Gonzalez-Block, M. A., Buxton, M. J., & Kogan, M. (2003). *The utilisation of health research in policy-making: Concepts, examples and methods of assessment, 1*. Récupéré le 28 Jul 2008 de <http://www.health-policy-systems.com/content/1/1/2>
- Huberman, M. (1990). Linking research and practitioners: A qualitative study. *Educational Research Journal*, 27(2), 363-391.
- Huberman, M. (1992). Linking the practitioner and researcher communities for school improvement. *School Effectiveness and School Improvement*, 4(1), 1-16.
- Huberman, M. (1994). Research utilization: The state of the art. *Knowledge & Policy*, 7(4), 13-21.
- Hughes, M., McNeish, D., Newman, T., Roberts, H., & Sachdev, D. (2000). *What works? Making connections: Linking research and practice*. Essex, U.K: Bernardo's.
- Innvaer, S., Vist, G., Trommald, M., & Oxman, A. (2002). Health policy-makers perceptions of their use of evidence: a systematic review. *Journal of Health Services Research and Policy*, 7, 239-244.
- Jacobson, N., Butterill, D., & Goering, P. (2004). Organizational factors that influence university-based researchers' engagement in knowledge transfer activities. *Science Communication*, 25(3), 246-259.
- Jacobson, N., Butterill, D., & Goering, P. (2005). Consulting as a strategy for knowledge transfer. *Milbank Quarterly*, 83(2), 299-321.
- Kaufman, R. (1998). *Strategic thinking: A guide to identifying and solving problems (édition révisée)*. Washington, D. C.: International Society for Performance Improvement.
- Kaufman, R., Rojas, A. M., & Mayer, H. (1993). *Needs assessment: A user's guide*. Englewood Cliffs: Educational Technology.
- Khan, N. I., & Reynolds, R. (2005). Strategies for achieving research utilization in the Bangladesh population program: Implications for health education. *International Quarterly of Community Health Education*, 25(1-2), 19-35.

- Kilian, B. J., Binder, L. S., & Marsden, J. (2007). The emergency physician and knowledge transfer: Continuing medical education, continuing professional development, and self-improvement. *Academic Emergency Medicine, 14*(11), 1003-1007.
- Landry, R., Amara, N., & Lamari, M. (2001). Utilization of social science research knowledge in Canada. *Research Policy, 30*(2), 333-349.
- Lavis, J. N., Ross, S. E., & Hurley, J. E. (2002). Examining the role of health services research in public policymaking. *The Milbank Quarterly, 80*(1), 125-154.
- Leigh, D. (2004). Program evaluation strategies. Dans A. R. Roberts & K. R. Yeager (Éds.), *Evidence-based practice manual: Research and outcome measures in health and human services*. New York: Oxford University Press.
- Leigh, D., Watkins, R., Platt, W. A., & Kaufman, R. (2000). Alternate models of needs assessment: Selecting the right one for your organization. *Human Resource Development Quarterly, 11*(1), 87-93.
- Lomas, J. (2000). La diffusion et l'utilisation de la recherche. *ISUMA, 1*(1), 140-144.
- Margolis, L. H., & Runyan, C. W. (1998). Understanding and reducing barriers to collaboration by academics with agencies and community organizations: A commentary. *Injury Prevention, 4*(2), 132-134.
- McKillip, J. (1987). *Needs analysis: Tools for the human services and education*. Newbury Park: Sage Publications.
- McQueen, D. V., & Anderson, L. M. (2000). Données probantes et évaluation des programmes en promotion de la santé. *Ruptures, revue transdisciplinaire en santé, 7*(1), 79-98.
- Mercier, C., Bordeleau, M., Caron, J., Garcia, A., & Latimer, E. (2004). Conditions facilitating knowledge exchange between rehabilitation and research teams: A study. *Psychiatric Rehabilitation Journal, 28*(1), 55-62.
- Michael Smith Foundation for Health Research. (2003). *Knowledge translation and learning technologies : Perspectives, considerations, and essential approaches : Implications for health researchers*. Vancouver: University of British Columbia, Faculty of Medicine, Division of Continuing Medical Education.
- Miles, M. B., & Huberman, M. (1994). *Qualitative data analysis: an expanded sourcebook*. (2^e éd.). Newbury Park: Sage.

- National Center for the Dissemination of Disability Research. (1996a). *Improving links between research and practice: Approaches to the effective dissemination of disability research*. Récupéré le August 27 de <http://www.ncddr.org/du/products/guide1.html>
- National Center for the Dissemination of Disability Research. (1996b). *Improving the usefulness of disability research: A toolbox of dissemination strategies*. Récupéré le 27 August de <http://www.ncddr.org/du/products/guide2.html>
- Newman, B. T. (2002). *Developing evidence-based practice in social care. Locating, appraising and using research findings on effectiveness: guidelines for practitioners*. Récupéré le 15 décembre 2002 de <http://www.ex.ac.uk/cebss/pages/publications/EvGuide%20latest.doc>
- Patton, M. Q. (1990). *Qualitative evaluation and research methods*. (2^e éd.). New York: Sage Publications.
- Ratcliffe, M., Bartholomew, H., Hames, V., Hind, A., Leach, J., Millar, R., et al. (2005). Evidence-based practice in science education: The researcher-user interface. *Research Papers in Education*, 20(2), 169-186.
- Roy, M., Guindon, J.-C., & Fortier, L. (1995). *Transfert de connaissances: revue de littérature et proposition d'un modèle*. Montréal: Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec.
- Rubin, G. L., Frommer, M. S., Vincent, N., & Phillips, P. A. (1998). *Disseminating and implementing the evidence*. Récupéré le 2 novembre 2007 de <http://www.menziesfoundation.org.au/conferences/ebm/ebm067rub.htm>
- Snell, M. E. (2003). Applying research to practice: The more pervasive problem? *Research and Practice for Persons with Severe Disabilities*, 28(3), 143-147.
- Solomon, J., Card, J. J., & Malow, R. M. (2006). Adapting efficacious interventions: advancing translational research in HIV prevention. *Evaluation & the Health Professions*, 29(2), 162-194.
- Strauss, A., & Corbin, J. (1994). Grounded theory methodology: An overview. Dans N. Denzin & Y. Lincoln (Éds.), *Handbook of qualitative research* (pp. 273-285). Thousand Oaks: Sage Publications.
- Tetroe, J. M., Graham, I. D., Foy, R., Robinson, N., Eccles, M. P., Wensing, M., et al. (2008). Health research funding agencies' support and promotion of knowledge translation: An international study. *The Milbank Quarterly*, 86(1), 125-155.

- Thompson, C., McCaughan, D., Cullum, N., Sheldon, T., & Raynor, P. (2005). Barriers to evidence-based practice in primary care nursing: Why viewing decision-making as context is helpful. *Journal of Advanced Nursing*, 52(4), 432-444.
- Tugwell, P., Robinson, V., Grimshaw, J. M., & Santesso, N. (2006). Systematic reviews and knowledge translation. *Bulletin of the World Health Organization*, 84(8), 643-651.
- van der Sijde, P. C., & Cuyvers, R. (2003). Training researchers to commercialize research results. *Industry and Higher Education*, 17(1), 2935.
- Waddell, C., Lavis, J. N., Abelson, J., Lomas, J., Shepherd, C. A., Bird-Gayson, T., et al. (2005). Research use in children's mental health policy in Canada: maintaining vigilance amid ambiguity. *Social Science & Medicine*, 61(8), 1649-1657.
- Walter, I., Davies, H., & Nutley, S. (2003). Increasing research impact through partnerships: Evidence from outside health care. *Journal of Health Services Research and Policy*, 8 Suppl 2, 58-61.
- Weill, C. (1990). Attitudes professionnelles et diffusion de la connaissance scientifique : les conférences de consensus sont-elles susceptibles de modifier les comportements des praticiens? *Sciences Sociales et Santé*, 8(4), 91-114.
- Weiss, C. H. (1991). Reflections on 19th-century experience with knowledge diffusion: The sixth annual Howard Davis Memorial Lecture, April 11, 1991. *Science Communication*, 13(1), 5-16.
- Witkin, B. R., & Altschuld, J. W. (1995). *Planning and conducting needs assessments: A practical guide*. Thousands Oaks: Sage Publications.
- Zay, D. (1997, mars). *How to make research useful for schools? The emergence of researchers-practitioners partnerships through teacher education reform in France*. Communication présentée au Symposium of Division K: Relating research and practice in teacher education: International perspectives. Annual meeting, American Educational Research Association, Chicago.

Appendices

Appendice 1 : Portrait des répondants au questionnaire en ligne

1. Unité administrative à laquelle les répondants sont rattachés

Disciplines	Échantillon total		Échantillon entrevues	
	Nbr	%	Nbr	%
Anthropologie	5	2,5%		
Bibliothéconomie	2	1,0%	1	3,6%
Études asiatiques	1	0,5%		
Communication	8	3,9%		
Criminologie	5	2,5%	1	3,6%
Démographie	2	1,0%		
Didactique	9	4,4%	3	10,7%
Droit	11	5,4%	2	7,1%
Éducation	12	5,9%	1	3,6%
Études anglaises	1	0,5%		
Géographie	2	1,0%	1	3,6%
Histoire	5	2,5%	1	3,6%
Histoire de l'art et cinéma	2	1,0%		
Kinésiologie	6	2,9%		
Littérature de langue moderne	1	0,5%		
Littérature de langue française	1	0,5%		
Médecine	23	11,3%	1	3,6%
Médecine sociale et préventive	6	2,9%	1	3,6%
Nutrition	2	1,0%		
Orthophonie-audiologie	4	2,0%	1	3,6%
Pédiatrie	7	3,4%	2	7,1%
Philosophie	5	2,5%	2	7,1%
Physiologie	1	0,5%	1	3,6%
Psychiatrie	6	2,9%	1	3,6%
Psychoéducation	3	1,5%	1	3,6%
Psychologie	12	5,9%	1	3,6%
Psychopédagogie et andragogie	2	1,0%	1	3,6%
Réadaptation	4	2,0%		
Relations industrielles	4	2,0%	1	3,6%
Science politique	7	3,4%	3	10,7%
Sciences économiques	1	0,5%		
Sciences infirmières	6	2,9%		
Service social	4	2,0%		
Sociologie	6	2,9%	2	7,1%
Théologie	3	1,5%		
Données manquantes	25	12,3%		
Total :	204	100	28	100

2. Sexe

Femmes	43 %
Hommes	57 %

3. Titre universitaire

Professeur adjoint	31 %
Professeur agrégé	24 %
Professeur titulaire	38 %
Autre (p.ex. chercheur agrégé, chercheur titulaire, etc.)	6 %

4. Nombre d'années d'expérience à titre de professeur d'université

Moins d'un an	1
1-5 ans	56
6-10 ans	46
11-15 ans	23
16-20 ans	32
21-25 ans	12
26-30 ans	17
31-35 ans	4
36-40 ans	8
41 ans et plus	3
Données manquantes	2
Total :	204

5. Principal lieu de travail au cours de la dernière année

Campus universitaire	143
Hors campus	38
Autre (p. ex. Centre hospitalier, domicile, etc.)	21
Données manquantes	3
Total :	204

6. Proportion du type de recherche réalisée dans la dernière année

Fondamentale / Appliquée	Nbr
100 / 0	22
75-100 / 25-0	35
50-75 / 50-25	31
25-50 / 75-50	25
0-25 / 100-75	27
0 / 100	37
Données manquantes	27
Total	204

7. Productions de recherche diffusées au cours des 12 derniers mois (en tant que premier auteur seulement)

Productions écrites	0 à 2	3 à 5	6 et plus	Données manquantes
Articles scientifiques	103	71	18	12
Rapports de recherche	149	3	28	24
Articles (revues professionnelles)	158	24	0	22
Ouvrages (livres) non collectifs	166	1	1	36
Ouvrages (livres) collectifs	164	3	1	36
Chapitres de livre	143	39	3	19
Autre	84	14	4	
Productions orales				
Conférences scientifiques arbitrées	62	87	43	12
Conférences professionnelles	103	55	24	28
Autre	82	19	16	

8. Fréquence des échanges avec les utilisateurs potentiels des résultats issus de leurs recherches, au cours de la dernière année

2 fois par semaine ou plus	16
1 fois par semaine	13
1 fois par mois	47
Quelques fois durant l'année	84
1-2 fois durant l'année	37
Données manquantes	7
Total	204

9. Valeur approximative des subventions et contrats de recherche obtenus au cours de la dernière année en tant que chercheur principal

0-25 000\$	65
25 000-50 000\$	32
50 000-75 000\$	23
75 000-100 000\$	11
100 000-200 000\$	32
200 000 et +	35
Données manquantes	6
Total	204

10. Sources de financement d'où proviennent ces subventions et contrats

FQRSC	41
CRSH	72
CRSNG	8
FRSQ	30
IRSC	40
FQRNT	0
Ministère ou organisme public	61
Fondation (p.ex. FCI, FCRSS, etc.)	35
Entreprise privée	17
OBNL	8
Fonds internes	49
Autre (p.ex. Bourse de chercheur boursier, Génome Canada, Banque interaméricaine de développement, etc.)	26

Appendice 2 : Liste des activités de TC des répondants

Les activités suivantes sont des activités dont les répondants ont discuté lors des entretiens.

Publications/Production

- écrire un article sur « une méthode de recherche, de développement technologique en éducation »
- articles écrits
- préparer des communications, des propositions
- publications dans des revues
- articles pour revues professionnelles
- articles pour montrer si une méthode est « correcte » ou pas
- écrire pour une revue d'intérêt public en tant que citoyen, mais avec une influence de son domaine (philosophie)
- brochure
- rapports, documents de travail sur des problématiques soulevées par des organismes organisant des événements
- préparation d'un feuillet de transfert des connaissances
- intervention dans les journaux
- traduction de ses résultats de recherche afin que le milieu puisse s'en servir. Repérage de ce qui pourrait être « un moteur pour l'action »

Présentation des résultats

- démonstrations aux commissions scolaires
- conférence à un congrès pour enfants et adolescents
- atelier sur le sommeil
- entrevue avec un journaliste
- conférences grand public
- séminaire : rencontrer des hauts fonctionnaires pour parler de ses résultats de recherche
- participer à des congrès professionnels
- peut être « sollicité par les médias pour faire de l'analyse d'événements dans des pays sur lesquels j'ai des connaissances très spécifiques. » Ex : entrevues, écrire des commentaires, des lettres d'opinion dans les quotidiens, etc.
- présentation des résultats en animant des ateliers, en faisant des formations
- aller dans les milieux pour les informer des résultats de recherche, (par exemple : les enseignants participent à des recherches collaboratives, on veut les informer des résultats afin qu'ils « continuent à multiplier dans le milieu les résultats et des façons de faire plus innovatrices »)
- propose de participer aux congrès professionnels
- colloques auxquels assiste un public de cliniciens et de gestionnaires qui travaillent avec la clientèle
- conférence suivie d'ateliers visant à trouver des façons d'utiliser des données de recherche présentées aux milieux de pratique
- information aux médias et aux autres chercheurs
- mettre en ligne des résultats de recherche, donner des conseils (rendre l'info disponible)

- formation continue auprès des chambres professionnelles sous forme de conférence ou de présentation sur des sujets spécifiques
- formation aux enseignants
- formation continue auprès de professionnels en santé mentale, de médecins, de travailleurs (CGI par exemple)
- enseigner aux résidents, enseigner à la population
- formation aussi, animation de séminaires, informer les milieux de la démarche scientifique afin qu'ils puissent le faire par eux-mêmes
- formations auprès de groupes professionnels, de fonctionnaires

Contacts réguliers avec des utilisateurs

- discussion avec les étudiants (par exemple : professeur du secondaire, gens dans les écoles)
- échanges avec les utilisateurs (cliniciens) dans le but de développer ses projets de recherche, changer la pratique clinique, travailler avec les cliniciens et avec les gestionnaires qui appuient les cliniciens (en les libérant de certaines tâches)
- accompagnement des enseignants dans les écoles. Par la même occasion, rencontre des autres professionnels dans les écoles. Travaille avec des enseignants, qui eux retournent dans le milieu et vont former d'autres enseignants (des agents multiplicateurs qu'il rencontre dans des colloques)
- échanges avec des firmes de sondage (échange d'information, questionnements, discussions, etc.)

Discussion et échange concernant des résultats de recherche avec des utilisateurs

- discussions avec des utilisateurs concernant les résultats
- invitations « à Ottawa ou autre part pour discuter avec des praticiens aux affaires étrangères, à la défense, etc., de problématiques et partager mes connaissances »
- discussion avec des gens aux centre jeunesse pour obtenir des pistes de recherche (étape de la recherche de connaître les besoins des milieux utilisateurs afin d'y adapter la recherche)

Membres de comités/Consultation ?

- membre d'équipes pluridisciplinaires pour apporter une expertise en santé mentale des immigrants
- comités consultatifs
- participe au CA d'un réseau de recherche pour discuter de divers sujets qui servent aux différents ministères
- participe à des conseils d'administration, des groupes et des entreprises pour promouvoir la recherche

Rencontres avec les utilisateurs

- travaille en évaluation de dossiers d'entreprises pour des associations, des institutions
- conseille, oriente les utilisateurs pour des projets de recherche
- rencontres avec les ministères, les conseils, les organismes subventionnaires
- soutien des utilisateurs à distance, dans les expérimentations

- rencontres avec des décideurs (SMA et DG du développement des données du ministère des ressources humaines et du développement social) pour présenter des comparaisons internationales sur la façon dont on construit les politiques sociales
- participation à des tables de concertation
- travail en équipe avec un centre jeunesse afin d'adapter le projet, de l'implanter, ou bien réflexion sur d'autres projets qui pourraient être développés

Recherche et développement

- travaille sur un plan de recherche (en valorisation des connaissances) sur la pauvreté sur 10 ans
- travaille sur : « un micro programme d'études sur les inégalités sociales de santé et de bien être, entre deux départements »
- recherche « pour trouver des moyens d'infrastructure qui aideront la recherche sur les parcours de vie et les changements de population »
- développe des programmes de formation crédités pour les milieux scolaires
- participe à une recherche sur la valorisation des connaissances

Affiliation à un organisme de TC

- être affilié à un organisme de transfert afin de pouvoir transférer les résultats de ses recherches axées sur les inégalités sociales en santé

Organisation d'événements

- organiser des colloques, des congrès Par exemple : un colloque international sur la reconnaissance des minorités culturelles auquel assisteront plusieurs décideurs publics
- a organisé un colloque pour que les chercheurs et les utilisateurs se rencontrent. « Ils étaient très heureux parce qu'ils n'ont jamais la possibilité de le faire »
- événement de diffusion : présentation après laquelle on tente de faire discuter les gens (les intervenants et les chercheurs)